

Autopsie de la stratégie Trudeau

L'ex-premier ministre a finalement mystifié tout le monde, estime le professeur Kenneth McRoberts



Gérald LeBlanc

Kenneth McRoberts a toujours manifesté un vif intérêt et beaucoup de sympathie pour les aspirations nationalistes du Québec.

« C'est peut-être parce que j'arrivais des États-Unis, sans idées toutes faites, avec un regard neuf » avoue cet enfant de Vancouver, déménagé en Californie alors qu'il avait 18 ans.

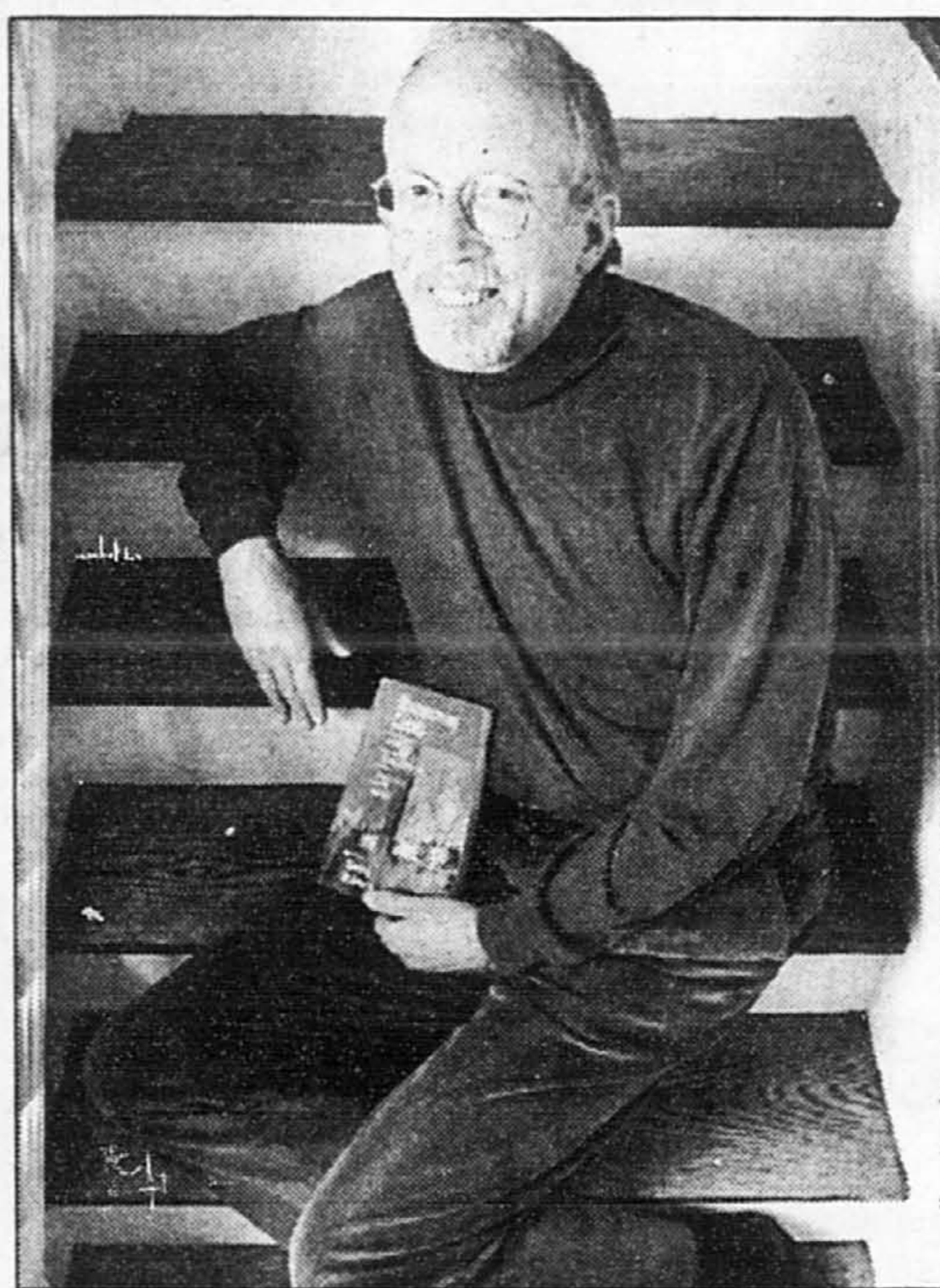
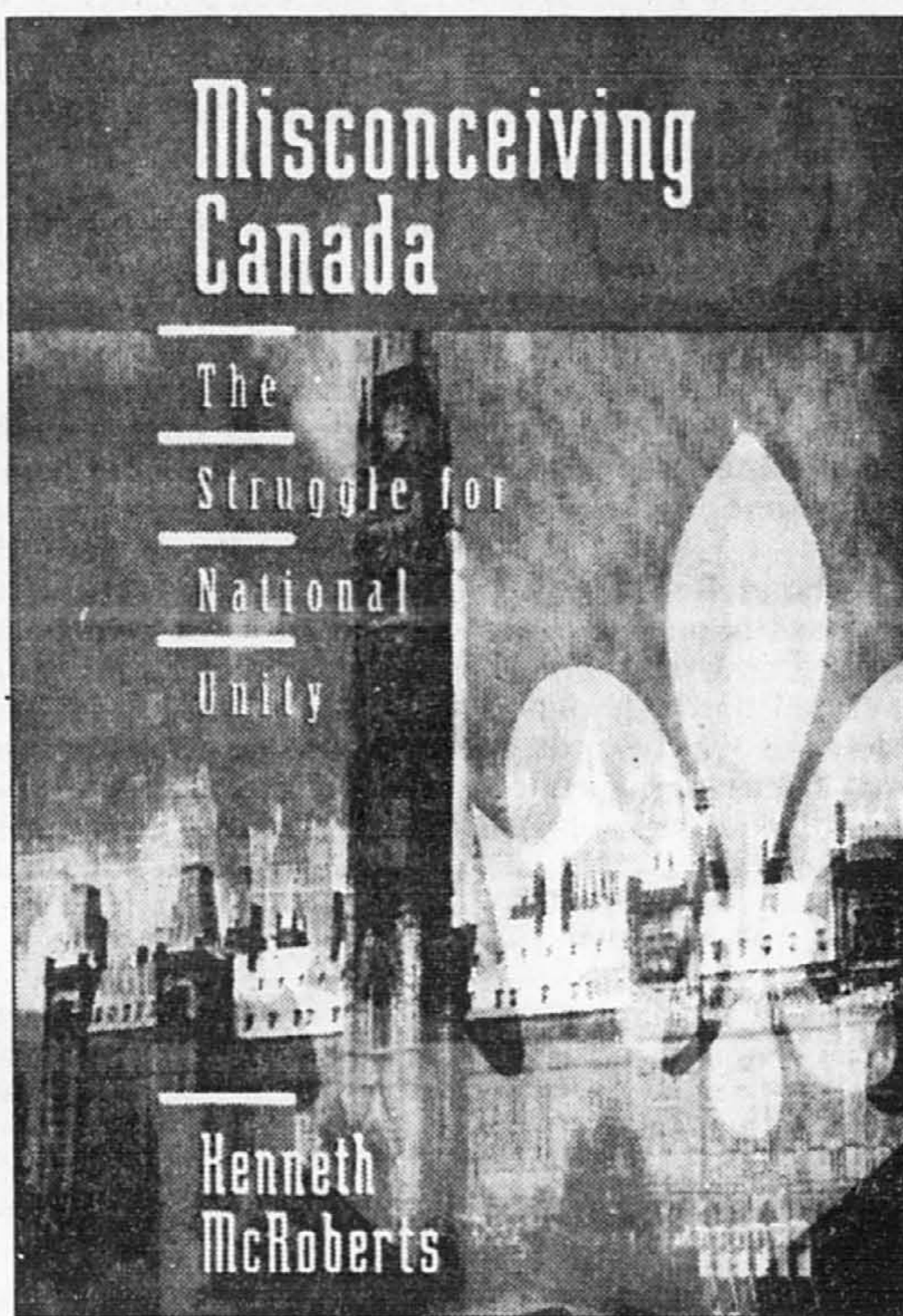
À l'Université de Chicago, pour sa maîtrise et son doctorat en sciences politiques, le jeune McRoberts rencontre un professeur qui l'incite à retourner voir ce qui se passe au Canada.

À l'été 1965, il travaille à la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, comme assistant de recherche, et est fort impressionné par son président, André Laurendeau. Il passe ensuite deux étés au Québec pour apprendre le français qu'il maîtrise assez bien pour y conduire une interview par téléphone.

Toute sa carrière, surtout à l'université York de Toronto, s'est ensuite déroulée à l'ombre de cet éternel problème du Québec. Pourquoi a-t-on échoué? Comment a-t-on pu rater tant d'occasions? Pourquoi le Canada est-il plus divisé que jamais? L'heure est aux autopsies!

Le professeur McRoberts a publié, ce printemps, un important volume de 395 pages — *Misconceiving Canada, The Struggle for National Unity* — pour cerner la cause de l'échec des nombreux essais de faire une place à un Québec de plus en plus français dans un Canada de plus en plus anglais.

Sa conclusion est simple et limpide: on a échoué parce qu'on a suivi la mauvaise stratégie, celle de Pierre Elliott Trudeau qui a finale-



Le professeur Kenneth McRoberts

Franco-Québécois d'abandonner leur attachement historique à une collectivité nationale, elle a convaincu la plupart des anglophones que toute reconnaissance constitutionnelle des revendications du Québec constituait un viol du principe de l'égalité. Cette vision est devenue tellement ancrée que plusieurs Canadiens anglais peuvent maintenant plus facilement reconnaître le caractère distinct du Québec à l'extérieur qu'à l'intérieur du Canada.»

L'emprise de Trudeau

Même retiré avec ses trois fils au pied du mont Royal, Pierre Elliott Trudeau, un vieil homme de 78 ans qui a quitté le pouvoir depuis une quinzaine d'années, exerce toujours une grande emprise sur la marche du débat national, selon M. McRoberts.

« Pour ne pas le heurter de front, on avait remplacé les mots peuple et nation par société dans les accords de Meech et Charlottetown. Et voici qu'à Calgary, on évite même le mot société pour ne parler que du caractère unique du Québec. On fait précéder la reconnaissance du Québec du rappel de quatre autres principes de la vision Trudeau, dont l'égalité des provinces, qui nie précisément tout statut particulier au Canada », explique le professeur de Toronto.

Tout en souhaitant un retour à l'esprit des années 60, où l'on cherchait à intégrer et non à écraser les aspirations nationalistes du Québec, le professeur torontois doute qu'on puisse infléchir l'orthodoxie trudeauiste au Canada anglais.

« Il existe un véritable culte de Trudeau, particulièrement à Toronto, où on le compare volontiers à Roosevelt ou Churchill », conclut le fédéraliste fatigué qu'est devenu Kenneth McRoberts.

« Bien plus qu'une voie vers l'unité nationale, la vision Trudeau est devenue pour plusieurs Canadiens anglais le fondement même de la justice et de l'égalité », écrit-il dans l'introduction de son livre.

Une toile de fond qui laisse peu de place à la reconnaissance du peuple québécois ou à l'aménagement territorial des politiques linguistiques, conditions sine qua non au maintien du Québec dans le Canada, selon le professeur McRoberts.

ment mystifié tout le monde.

Le virage de 1968

Au début des années 60, Ottawa cherchait à concilier l'unité du Canada et les revendications nationalistes du Québec. Les chefs des trois grands partis (Pearson, Stanfield et Douglas) parlaient volontiers de nation et de peuple pour désigner le Canada français.

Puis survint Pierre Elliott Trudeau, venu à Ottawa pour renforcer la présence francophone au fédéral, qui imposa une nouvelle stratégie qui allait devenir une nouvelle orthodoxie nationale.

Le professeur McRoberts dégage les grandes lignes de cette vision de Trudeau: bilinguisme et multiculturalisme, égalité des individus et des provinces, charte des droits et refus de reconnaître toute collectivité au sein du Canada.

Trudeau voulait que les Franco-Québécois, ou les autochtones,

s'identifient directement au Canada, sans passer par l'intermédiaire du Québec ou des nations amérindiennes.

Il fallait donc fixer le bilinguisme, non pas sur des bases territoriales, mais sur le droit individuel de tout Canadien où qu'il soit au pays. Qu'on y parle le français ou pas, le Canada serait un pays bilingue d'un océan à l'autre, dans ses institutions, comme le décrétait la loi fédérale.

Visa le noir, tua le blanc

Le professeur McRoberts démontre ensuite que si la stratégie de Trudeau a lamentablement échoué au Québec, où les francophones se disent toujours Québécois d'abord, elle a admirablement bien réussi dans le reste du Canada.

Au Québec, on votait pour un des siens, brillant et talentueux, en se disant qu'il était pour le bilinguisme et sans trop s'attarder à son

rejet de tout statut particulier pour le Québec.

Même Jean Marchand avait averti Pearson que son ami Trudeau n'était pas branché sur le Québec français. Et la plupart des ministres québécois votèrent contre Trudeau lors du congrès au leadership qui le porta à la direction des libéraux et du Canada en 1968.

Au Canada anglais, on ne percevait pas ces divergences et l'on se contentait de savoir que Trudeau était un Franco-Québécois parlant au nom du Québec. On accueillait comme un messie celui qui allait fournir une nouvelle identité canadienne, alors que l'ancien lien britannique s'effritait de plus en plus.

Les Canadiens, particulièrement l'intelligentsia de Toronto, se sont alors totalement identifiés à la vision de Trudeau, un modèle emballant de justice et d'égalité qui ferait l'envie du monde entier.

« Bien que la stratégie Trudeau n'ait pas réussi à persuader les

Des extraits du livre

Voici des extraits de l'étude de McRoberts démontrant la néfaste emprise de Trudeau sur l'évolution du dossier de l'unité nationale.

Individualisme

« Fils d'un père canadien-français et d'une mère canadienne-anglaise d'origine écossaise, Trudeau acquit un rare degré de bilinguisme, exceptionnel non seulement au Canada, mais n'importe où dans le monde. En conséquence, il ne voulait ou ne pouvait s'identifier exclusivement au Canada anglais ou français. Il s'attacha plutôt à la suprématie de l'individu. » (p.56)

Messianisme de la raison

« S'appuyant sur les écrits de Lord Acton, Trudeau présentait le fédéralisme comme une forme supérieure d'organisation qui substituait la raison à l'émotion du nationalisme... À mesure que progressait sa carrière politique, il développa une autre solution de re-

change au nationalisme: la notion d'une communauté politique ou d'une société juste... Sur ces fondements, Trudeau pouvait offrir une nouvelle et convaincante vision du Canada, modèle pour le monde entier. D'où la vocation pour les Canadiens de surmonter leurs divisions et, en particulier, de défaire les forces du nationalisme au Québec. L'enjeu dépassait grandement le seul Canada et englobait des valeurs universelles: la défense de la raison, menacée par les forces de l'émotion. Sa vision du Canada comportait une forte composante de « messianisme de la raison », pour reprendre l'expression de Reg Whitaker. » (p.63)

La faute de Trudeau

« *Misconceiving Canada* veut démontrer que la cause de l'impasse actuelle se trouve dans la stratégie de Trudeau. Alors qu'au début des années 60, la montée du nationalisme québécois avait amené les trois grands partis fédéraux à chercher les moyens de répondre aux aspirations du Québec, à la fin de la décennie, une nouvelle stratégie avait pris forme

sous le leadership de Pierre Trudeau.

En fin de compte, la stratégie de Trudeau n'a pas réussi à effacer la conviction des Québécois de former une collectivité distincte au sein du Canada. Ironiquement cependant, c'est la façon de voir leur pays des Canadiens anglais qui s'est transformée.

C'est seulement en abandonnant la vision de Trudeau et en renouant avec l'esprit des années 60 que les Canadiens peuvent espérer garder leur pays uni. » (résumé du livre paraissant à l'endos de la couverture et rédigé par l'auteur lui-même.)

Les limites du réel

« Au Canada anglais, le gouvernement Trudeau a pu mobiliser les forces sociales en faveur de sa nouvelle conception du Canada, tandis qu'au Québec ce sont les forces sociales qui lui ont barré la route. Finalement, les conditions sociales posent des limites précises à l'influence des leaders politiques et de l'appareil public en général. » (p.259)

Visa le noir, tua le blanc

« Si la thèse de ce livre est valide, elle révèle de profondes ironies. Pierre Trudeau, l'anti-nationaliste autoproclamé, est enlacé par le Canada anglais comme le « sauveur » de la nation canadienne et ressort en bout de piste comme le champion du nationalisme canadien. Une stratégie visant à changer la façon de voir le Canada des Québécois a eu peu d'impact au Québec, mais a transformé le Canada anglais. Finalement, au lieu de saper les forces du séparatisme québécois, la stratégie de Trudeau les a renforcées, entraînant le Canada au bord du précipice. » (p.276)

L'autre stratégie

« Une solution de rechange à la stratégie de Trudeau a déjà été bien définie dans les années 60, sur la base de la dualité et de l'asymétrie. Ces notions ont été raffinées par la commission Pepin-Robarts, qui a aussi opté pour le principe territorial dans l'aménagement linguistique. C'est de là qu'il faut repartir. » (p.260)

Vous voulez vendre...

Autos, fourgonnettes, camions, 4 X 4, motocyclettes, véhicules tout terrain et même le covoiturage

N.B. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

Les petites annonces de **La Presse** 285-7111

3 lignes d'annonces
7 jours consécutifs
 pour **24,99 \$**
 (8,33 \$ par ligne additionnelle)

Appels interurbains sans frais : **1 800 361-5013**

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Il y a dix ans, le libre-échange

Il y a dix ans jour pour jour, le 4 octobre 1987, le premier ministre d'alors, Brian Mulroney, signait avec le président Ronald Reagan l'accord de libre-échange entre les deux pays, une entente qui devait entrer en vigueur un peu plus d'un an plus tard, après de nombreuses péripéties et d'épiques débats.



Alain Dubuc

Cet anniversaire, dont personne ne se souvient, marque pourtant l'un des moments les plus importants de l'histoire canadienne de cette deuxième moitié du siècle, un moment qui a mené à des changements profonds de notre vie économique et sociale, mais aussi de notre perception du monde.

Même dix ans plus tard, il est encore difficile de faire un bilan complet de l'aventure du libre-échange. D'une part, parce que ses effets, bons et mauvais, comptent beaucoup

d'éléments intangibles. Mais aussi, parce que le Canada a été bousculé, comme l'ensemble de la planète, par une série d'autres chocs qui ont fragilisé ses frontières : l'arrivée massive des nouvelles technologies, la mondialisation des marchés, les accords commerciaux internationaux, la déréglementation mondiale de certaines industries, comme le transport aérien. Il devient presque impossible de déterminer ce qui peut être attribuable au libre-échange avec les États-Unis.

On peut cependant procéder à l'envers, et voir ce que le libre-échange n'a pas fait. On se souvient en effet que cet accord a suscité une très vive opposition au Canada, surtout au Canada anglais, et que ce fut là le thème central de la campagne électorale qui reporta Mulroney au pouvoir, en 1988. Les libéraux étaient contre, mais l'opposition la

plus farouche est venue de l'intelligentsia de gauche, intellectuels, centrales syndicales, néo-démocrates, dont les arguments, contestables à l'époque, deviennent, rétrospectivement, parfaitement imbéciles.

Dans une brochure qui était alors la bible des anti-libre échangistes, on retrouve des perles délicieuses : « Les Américains obtiennent le droit de diriger tous nos hôpitaux, nos maisons de pension, nos cliniques, et même nos centres de don de sang » ; « Les Américains obtiennent les mêmes droits sur notre eau que sur les autres ressources. Le gouvernement dit qu'il ne laissera pas notre eau être vendue, mais ce n'est pas ce que dit l'accord » ; « Nous avons abandonné le contrôle sur toute notre énergie : gaz, pétrole et électricité » ; « Les producteurs de fruits et légumes vont être balayés par les produits américains qui pénétreront nos frontières à l'année ». Rien de cela ne s'est produit.

Il y évidemment eu des chocs considérables. Le libre-échange, en ouvrant nos frontières avec les États-Unis, nous donnait un meilleur accès au marché américain, essentiel pour un pays comme le Canada qui dépend à un large degré de son commerce extérieur. Par contre, il nous exposait aussi à une concurrence accrue et limitait les outils de protection traditionnels. Les impacts ont été importants. Le libre-échange est sans doute l'une des causes du grand bouleversement du début des années 90 : restructurations, départs d'entreprises américaines, redéploiement d'industries entières, avec leur cortège de mises à pied et leur lot d'inquiétude.

Est-ce que le jeu en valait la chandelle ? Sur le plan strictement quantitatif, les effets positifs ont été évidents. Le commerce extérieur canadien a littéralement bondi. En 1989, le Canada exportait pour six milliards de plus qu'il importait. En 1993, le surplus s'élevait à 9 milliards. Mais en 1996, il a bondi à 34 milliards ! Cette performance exceptionnelle, qui explique largement la forte croissance canadienne des dernières années, est largement attribua-

ble à notre commerce avec les États-Unis. Notre surplus commercial avec ce pays, qui était de 19 milliards en 1993, atteint maintenant les 40 milliards, un gain enregistré surtout grâce à nos ventes de produits manufacturés.

Mais est-ce que ces gains, spectaculaires, justifient les sacrifices, pourrait-on être tenté de demander. Ce n'est pas une bonne façon de poser la question. Le libre-échange, en amorçant le processus d'adaptation au monde global, nous a certes bousculés. Mais sans ce changement, sans cette préparation à ce qui allait suivre, nous aurions été lavés.

C'est l'apprentissage du libre-échange qui nous a permis d'être prêts pour le rendez-vous de l'ALENA avec le Mexique, qui nous a permis d'être les précurseurs dans une entente avec le Chili, qui nous a permis de profiter du processus qui a mené à la création de l'Organisation mondiale du commerce, au lieu d'en souffrir. Mais plus encore, c'est le libre-échange qui a amorcé le changement de notre culture économique et permis cette nouvelle façon de voir, où l'ouverture sur le monde est perçue, même dans les PME, comme la clé du succès.

Sans cette nouvelle façon de voir, les industries dont le Québec est particulièrement fier (aéronautique, pharmaceutique, nouvelles technologies), n'auraient pas connu l'essor que nous connaissons. Sans l'entente, des secteurs que l'on croyait moribonds, comme le vêtement ou le meuble, auraient poursuivi leur agonie.

Sans la détermination de Brian Mulroney, cette étape essentielle de notre développement n'aurait pas eu lieu. N'oublions pas que les libéraux de John Turner s'opposaient à cet accord, tout comme ils se sont opposés, en 1993, sous la direction de Jean Chrétien, à l'ALENA avec le Mexique. Ainsi, lorsque le gouvernement Chrétien se vante de résultats économiques qui commencent à avoir de l'allure, il le fait en tant qu'héritier des conservateurs, en tant que gestionnaire de décisions stratégiques qui ont été prises par son prédécesseur.

Le ménage

Chacun son tour. C'est maintenant le Parti libéral du Canada qui est l'objet d'une enquête de la GRC, de questions embêtantes des partis d'opposition et des rumeurs plus ou moins fondées que déclenche inévitablement une première éraflure sur l'image d'intégrité d'une organisation politique.



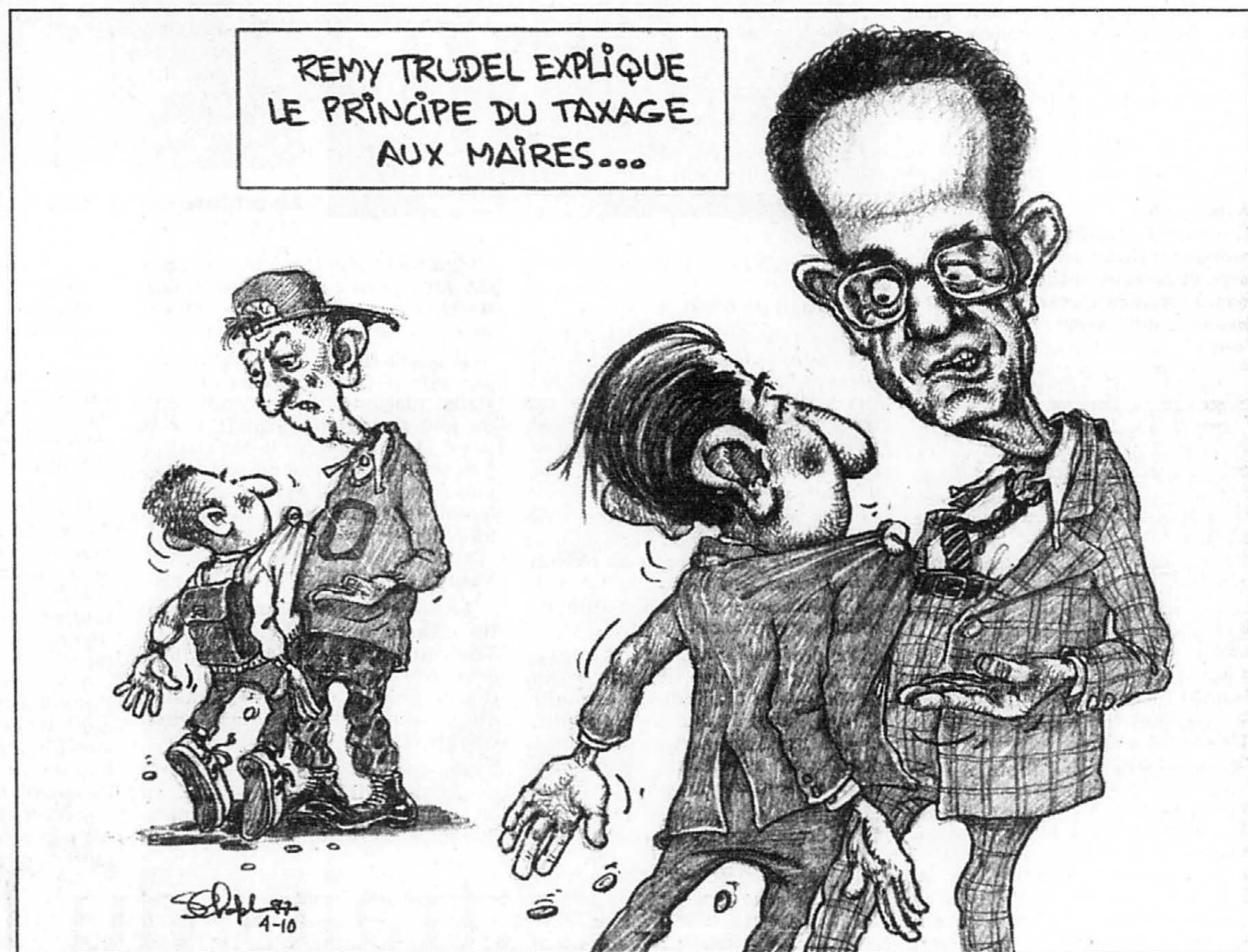
Pierre Gravel

On l'a vu durant le premier mandat du gouvernement Mulroney, l'opinion publique est toujours prompte à conclure qu'il n'y a pas de fumée sans feu. D'où la difficulté pour un parti au pouvoir de dissiper des doutes qui se changent rapidement en convictions avant même de s'appuyer sur des faits avérés. Il en ressort que ceux qui sont en situation de lancer des accusations doivent faire preuve de discernement et que ceux qui en sont la cible ont tout intérêt à démontrer rapidement leur

bonne foi.

En l'occurrence, il est clair que, à la lumière de ce qu'on a déjà appris, le PLC n'a pas aidé sa cause en négligeant, aussitôt après avoir été informé du déclenchement d'une enquête, de mettre l'employé concerné hors d'état de poursuivre des activités qui le mettaient en cause. C'eût été la meilleure façon d'envoyer à tout le monde, le personnel et l'opinion publique, le message qu'on y est intraitable en matière de trafic d'influence. Et qu'on ne se y contente pas de formuler des directives générales en attendant de voir des preuves irréfutables que quelqu'un s'est fait prendre à ne pas les respecter.

Quand on a donné des leçons de propreté aux autres pendant des années, on n'a pas de risque à prendre lorsque le moindre indice suggère qu'on devrait peut-être faire le ménage chez soi.



DRÔTES RÉSERVÉS

LA PRESSE ET VOUS

« Vivre selon ses moyens »

C'était une idée un peu folle ! Comme le sont quantité d'innovations ! Allez donc trouver deux ou trois familles québécoises qui vont accepter de « se mettre à nu », d'étaler devant le public leur situation budgétaire sans oublier le moindre détail.

C'était un beau rêve ! L'idée originale provient d'un adjoint au directeur de l'information, Daniel Marsolais. Après avoir défini le concept et après maintes démarches, avec la précieuse collaboration du groupe Option Consommateurs (connu jusqu'à tout récemment sous le nom d'ACEF-Centre) et en particulier de mesdames Martine Lavallée et Louise Rozon, grâce à l'enthousiasme personnel et professionnel de notre journaliste Danielle Bonneau, ce beau projet est devenu réalité.

Depuis samedi dernier, et toutes les deux semaines en alternance d'une famille à l'autre, sur une période d'une année complète, à paraître dans nos éditions du samedi et du dimanche, deux braves familles nous permettront à tous, consommatrices et consommateurs, de voir comment évolue un budget familial sur un an.

Déjà, après la première publication portant sur l'étalement du budget des familles

de Christian et de Micheline et de leurs deux enfants Pierre-Marc et Christine, d'une part, et du budget de Nathalie et André et de leurs trois enfants Marc-Antoine, Maxence et Marie-Micheline, d'autre part, dans nos éditions de samedi et dimanche derniers, des dizaines de familles ont décidé de commencer à faire leur propre budget ou à comparer leurs revenus et leurs dépenses mensuels avec nos deux modèles familiaux choisis. C'est un exercice que vous êtes invités à faire chaque mois, durant un an.

Les deux familles sont représentatives : la première a trois jeunes enfants de 6, 4 et 2 ans et un revenu familial annuel de près de 80 000 \$. Ils sont propriétaires d'une maison jumelée à Laval-des-Rapides. André est chef de la planification de l'exploitation dans une grande entreprise de communications, tandis que sa conjointe, Nathalie, est infirmière à temps partiel à l'Hôpital général pour enfants de Montréal. La seconde famille, celle de Micheline et de Christian, avec un salaire annuel familial d'environ 50 000 \$, compte deux enfants : Pierre-Marc, 16 ans, et Christine, 10 ans. Le chien Picsou complète la famille. Christian est inspecteur au Service du génie dans une municipalité de la région de Montréal. Micheline a décidé de cesser de travailler lorsqu'elle a eu Christine. Elle travaille occasionnellement, réalisant des contrats de court terme.

Depuis la publication de leurs premiers témoignages, les réactions affluent. Nathalie et André, ainsi que Micheline et Christian, ont reçu plein de messages d'encouragement, de suggestions, de recommandations. On dirait que des gens veulent leur venir en aide pour favoriser une meilleure gestion de leur budget. C'est amusant ! C'est instructif ! Vous pouvez d'ailleurs leur adresser votre propre message par Internet : general@lapresse.

À La Presse même, nous avons reçu des messages sur Internet, des téléphones, des télécopies et du courrier, la plupart des correspondants approuvant cette initiative de faire parler les gens directement de leur situation budgétaire, de façon à inciter d'autres familles à réaliser leur propre budget. C'est un exercice d'information mais aussi d'éducation populaire qui a été entrepris par cette série « Vivre selon ses moyens ». Dans la présente édition, Danielle Bonneau rend compte des principaux témoignages adressés à nos deux braves familles par des lecteurs soucieux de leur sort financier.

Parmi toutes les réactions reçues, il y a quelques critiques, naturellement. Très peu cependant. Par exemple :

Pourquoi ne pas avoir choisi une famille de Montréal ? Il fallait trouver des volontaires, prêts à tout dire sur leurs finances personnelles. Si une famille de Montréal,

représentative, est disposée à imiter nos deux familles, faites-nous le savoir par Internet : general@lapresse ou par ma boîte vocale au 285-7343, poste 8207. Entre les reportages à paraître chaque mois sur chacune de nos deux familles, il nous sera possible de publier des articles occasionnels sur les budgets d'autres familles de différents types, aux revenus moindres.

Pourquoi avoir choisi des familles ayant un revenu familial de 50 000 \$ ou 80 000 \$, alors que bon nombre de familles ont un revenu moindre ? Encore là, il fallait trouver des volontaires. Et des familles qui n'avaient jamais fait de budget. Et un revenu familial englobe le salaire des deux conjoints.

Les familles choisies sont passablement représentatives. Selon Statistiques Canada, le revenu moyen des familles comptant trois personnes, au Québec, était de 53 364 \$, en 1995, de 59 501 \$ pour une famille de quatre personnes et de 60 853 \$ pour les familles de cinq personnes et plus.

Toute suggestion est bienvenue. La relation directe avec nos lecteurs est un gage d'adaptation continue à leurs préoccupations. C'est notre plus grand désir de maintenir ce contact permanent avec eux.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Le premier ministre des francos...



Chantal Hébert

En élevant maintenant à la Cour suprême du Canada un champion des droits des minorités francophones hors Québec et du fédéralisme comme Michel Bastarache, il ne fait pas de doute que le premier ministre Jean Chrétien en fait d'abord et avant tout à sa tête.

Non seulement la nomination d'un homme dont la force des convictions est au moins équivalente à son talent juridique survient-elle à un moment délicat de l'histoire de la Cour, celui où elle est saisie de la question du droit à la sécession du Québec, mais en plus, elle contrevient au principe d'une certaine alternance.

En installant Michel Bastarache dans le siège de l'Atlantique laissé vacant par Gerard LaForest, un autre juge francophone du Nouveau-Brunswick, Jean Chrétien fait en effet passer son tour à toute une génération de juristes anglophones de la région. Seule l'histoire dira si le premier ministre entendait ainsi signifier que les francophones hors Québec ont désormais une place acquise au sein du plus haut tribunal du pays.

Ce qui est certain, c'est que l'arrivée au pouvoir du gouvernement Chrétien a signalé le début d'une ère de plus grande visibilité

pour les francophones hors Québec. À cette enseigne, le gouverneur général actuel du Canada est un francophone du Nouveau-Brunswick, deux membres du cabinet fédéral, Don Boudria et Diane Marleau sont franco-ontariens, alors qu'un troisième, Ron Duhamel, est député de Saint-Boniface, au Manitoba. En quatre ans, M. Chrétien a également expédié une demi-douzaine de francophones de l'extérieur du Québec au Sénat. C'est trois fois plus en deux fois moins de temps que Brian Mulroney.

En procédant ainsi, le premier ministre fédéral cherche-t-il vraiment, comme le Bloc québécois l'a laissé entendre au moment de la nomination du juge Bastarache, à s'entourer de défenseurs à toute épreuve du fédéralisme? C'est loin d'être évident.

D'abord, chaque fois ou presque que le premier ministre nomme un francophone du reste du Canada à de hautes fonctions, il lui donne une place qu'il offrirait autrement à un anglophone de la même région. Pour des raisons évidentes, les communautés francophones de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick ou d'ailleurs sont très attachées à l'unité canadienne, mais pas davantage que leurs voisins anglophones. D'où vient l'idée qu'un Michel Bastarache est plus susceptible d'être acquis aux vues fédéralistes du gouvernement Chrétien que ses collègues de langue anglaise de l'Atlantique? Pour arriver à une telle conclusion, il faudrait en déduire qu'en matière de fédéralisme à la sauce libérale, les francophones du reste du Canada sont foncièrement plus catholiques que le pape.

Ce n'est pas ce que suggère l'histoire récente. Le parcours juridique des francophones du Québec et du Canada révèle, par exemple, que si un groupe a eu à se plaindre de l'autre depuis l'avènement de la Charte des droits, ce ne sont pas les Québécois mais bien leurs compatriotes franco-canadiens. Alors que Québec n'a pas laissé passer une occasion d'aller plaider contre elles chaque fois qu'elles se sont adressées aux tribunaux pour faire valoir leurs droits scolaires, les communautés francophones ont largement évité de s'associer aux multiples contestations de la loi 101.

Plus souvent qu'autrement sur le terrain, les leaders des communautés francophones hors Québec ont d'ailleurs été des défenseurs éloquents du régime linguistique québécois, ne se gênant pas pour souligner aux défenseurs canadiens de la minorité anglo-québécoise un cas flagrant de deux poids deux mesures. Il faut avoir vécu en milieu minoritaire pour savoir combien une telle position, qui peut sembler évidente vue de Québec ou de Trois-Rivières, va à contre-courant du climat ambiant dans le Canada profond.

Idem pour ce qui est du débat sur la partition. Au Nouveau-Brunswick, ce sont des municipalités acadiennes qui ont sévèrement rappelé à l'ordre le premier ministre Frank McKenna à ce sujet. Même scénario en Ontario. Le rare conseil municipal francophone, celui de la banlieue outaouaise de Vanier, a s'être hasardé à flirter avec le projet des partitionnistes québécois a rapidement eu maille à partir avec plusieurs de ses propres citoyens.

De tous temps, le Parti libéral du Canada a été celui des francophones qui vivent en minoritaires sur le territoire du reste du Canada. L'instauration du bilinguisme officiel y est pour beaucoup. Mais l'emprise du PLC est loin d'être absolue. Aux élections de juin, les Acadiens sont parmi ceux qui ont fait le

plus solide pied de nez au PLC en préférant le NPD ou les conservateurs aux candidates vedettes de M. Chrétien.



Jean Chrétien

qu'au Québec. Encore aujourd'hui, ils comptent pour un sur dix sur les banquettes du gouvernement.

En plein-débat sur l'avenir du Québec au sein de la fédération, Jean Chrétien trouve également son compte politique à ce que le Canada montre un visage francophone qui n'est pas exclusivement québécois à l'échelle internationale. (Encore qu'on puisse se demander si le premier ministre ne fait pas preuve d'un masochisme exceptionnel en confiant à Diane Marleau, sa ministre la plus affligée par la langue de bois, le rôle d'ambassadrice de la francophonie canadienne à l'échelle de la planète.)

Sciemment ou non, en multipliant les nominations de francophones de partout au Canada à des postes visibles, Jean Chrétien envoie enfin encore un autre message. Lui qui s'est entêté longtemps à parler de Canadiens français pour désigner tout ce qui était francophone au pays, reconnaît aujourd'hui par ses actes l'existence de francophonies québécoise et canadienne bien distinctes l'une de l'autre.

Robert Bourassa: un exemple d'engagement et une source d'inspiration

CLAUDE RYAN

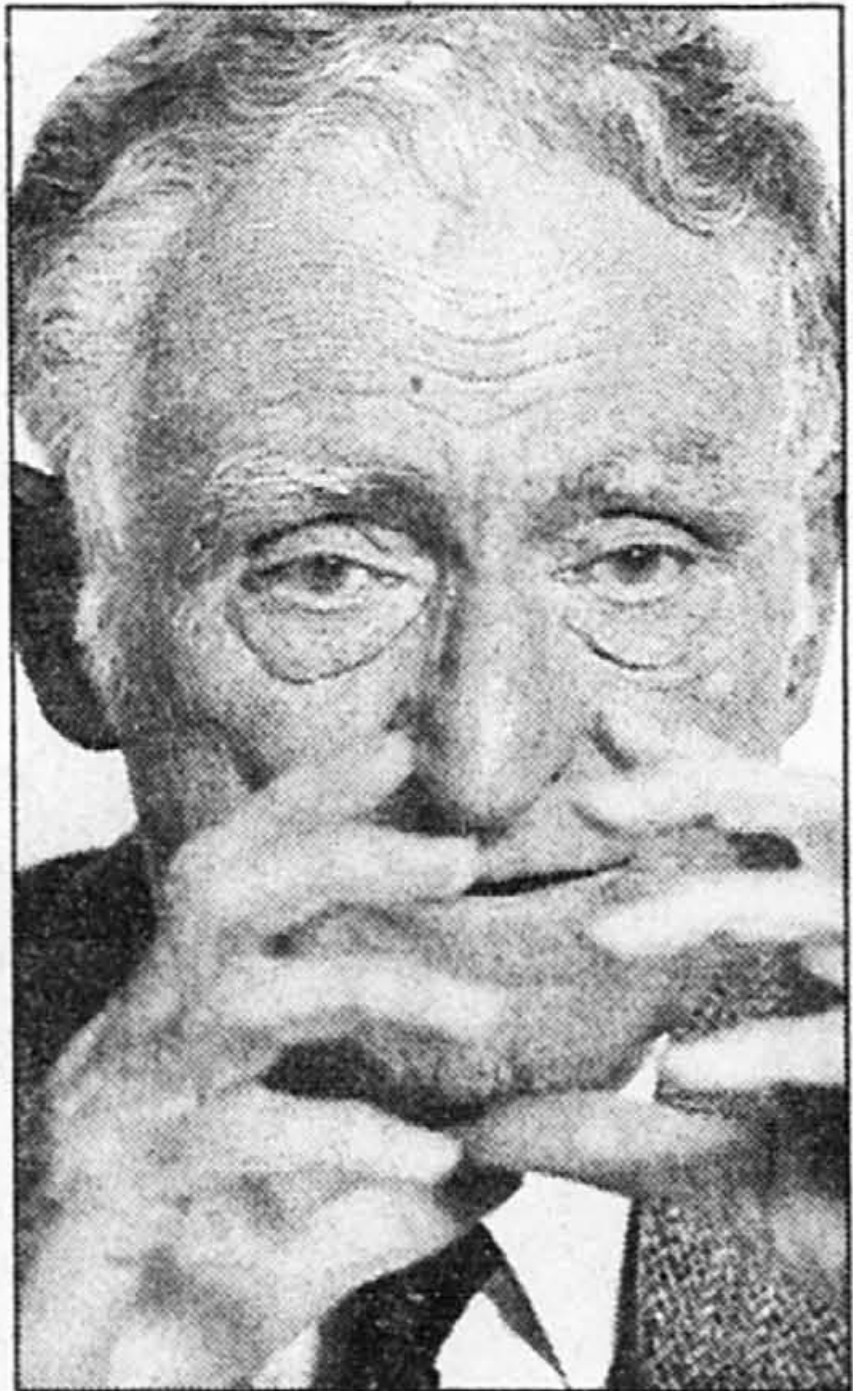
La Presse publie ici l'allocution prononcée par M. Claude Ryan, le 2 octobre, au cimetière de la Côte-des-Neiges, à l'occasion d'une cérémonie commémorant le premier anniversaire du décès de Robert Bourassa.

La rencontre d'aujourd'hui est à l'image de la fidélité qui marqua de son vivant les rapports de Robert Bourassa avec ses amis et ses proches collaborateurs. Elle lui eut été très agréable par son caractère simple et spontané. En notre nom à tous, je remercie les personnes qui ont pris l'initiative de nous inviter à ce rappel du premier anniversaire du départ de M. Bourassa. La rencontre nous permet aussi de renouer avec une vieille tradition. Les Anciens vouaient en effet après leur mort un culte empreint de respect à ceux qui avaient bien servi la patrie. Ils signifiaient ainsi que, dans une perspective de long terme, l'expérience de la vie en société relie entre eux autour de certaines valeurs communes non seulement les vivants mais aussi ceux qui les ont précédés et ceux qui seront appelés à les suivre. C'est dans la fidélité à cette continuité historique que se forgeaient selon les Anciens le caractère et le destin des peuples.

Si Robert Bourassa avait pu vivre pour être témoin du courant de sympathie qui suivit son décès, il aurait constaté combien se trompaient les critiques qui le décriaient souvent comme le mal-aimé de la politique québécoise. Il était au contraire respecté et estimé de ses concitoyens. À l'occasion de son départ, ce sentiment déborda en un véritable concert d'affection. Quelque temps avant sa mort, lors d'une visite que je lui fis à sa chambre d'hôpital, me fondant sur des conversations que j'avais eues avec de nombreuses personnes au hasard des rencontres, je lui dis: « Vous n'êtes pas seul dans votre combat. Des milliers de Québécoises et de Québécois sont avec vous et vous aiment. » Il me parut heureux de cette observation mais, selon son habitude, il n'en tira aucune vanité et passa vite à autre chose.

Ce détachement à l'endroit de sa personne était l'un des traits les plus attachants de Robert Bourassa. Comme chacun d'entre nous, il avait néanmoins besoin d'être aimé. Or, il fut aimé plus qu'il ne l'avait cru. Il fut aimé de son peuple, ce qui eut été sa suprême consolation. Mais il fut davantage encore aimé de celles et ceux qui eurent la chance de le connaître de près. Par notre présence, nous qui l'avons côtoyé pendant de nombreuses années, avons voulu lui dire aujourd'hui que l'attachement que nous lui portons de son vivant dure par-delà la mort.

De la vie publique de Robert Bourassa, nous retenons surtout le dévouement indéfectible qu'il voua au Québec et les années de progrès et de paix que connut le Québec



Claude Ryan

pendant les quatre mandats qu'il reçut de la population. Mais en une occasion comme celle-ci, nous retenons bien davantage les traits humains qui le caractérisèrent.

Son style, son éloquence, sa manière d'agir, étaient extrêmement dépouillés. Il était simple et sans prétention. Dans les rapports humains, il était affable, courtois et respectueux. Tout en sachant ce qu'il voulait, il était capable d'écouter et de modifier au besoin son opinion. Il encaissait la critique avec flegme. Il n'éprouvait pas le besoin de se venger de ses critiques. Devant un article injuste, il se bornait plutôt à redresser si nécessaire les faits mais sans jamais s'en prendre à la personne de l'auteur. Avec l'adversaire, il s'en tenait généralement à un discours civilisé, laissant tout au plus percer dans la chaleur du débat une pointe d'ironie exempte de méchanceté blessante.

En campagne et à l'Assemblée nationale, il se battait durement mais de manière civilisée, ne traînant jamais l'adversaire dans la boue. Une fois connu le résultat, il acceptait sans récriminer le verdict s'il lui était défavorable. Il avait par contre le triomphe modeste. Quand il gagnait, il avait toujours une pensée aimable pour les perdants.

Dans l'exercice du pouvoir, il était surtout soucieux d'équilibre. Il savait mieux que tout autre qu'il est impossible en politique de prétendre obéir à un seul principe à l'exclusion des autres et que l'art suprême de l'acteur politique consiste au contraire à établir une équation viable entre plusieurs principes apparemment opposés. Il ne prétendait jamais détenir la solution parfaite. Il cherchait plus modestement, mais de manière plus vraie, à trouver la solution la plus juste et la plus pratique.

En plus de ces traits que l'on pouvait admirer chez l'homme pu-



Robert Bourassa

blic, Robert Bourassa attachait beaucoup d'importance aux rapports avec les personnes. Peu de personnes l'auront rencontré sans conserver le souvenir d'une parole aimable, d'un geste affable qu'il eut à leur endroit. Celles et ceux qui l'ont côtoyé de plus près savent combien ses goûts et ses exigences étaient simples, combien il pouvait être prévenant envers son entourage, combien ses conversations étaient empreintes de cordialité.

Mais à travers ces traits que nous aimons chez lui, Robert Bourassa se livrait peu. Il conservait pour lui-même ses réflexions sur les réalités les plus fondamentales de l'existence. Ainsi qu'il s'en était ouvert à quelques proches, il avait néanmoins une grande foi en Dieu et, afin d'éviter toute ostentation, il préférait, selon le conseil de l'Écriture, le prier d'une manière qui n'attirait pas l'attention.

Un jour, il me confia que, sentant venir une défaite qui allait être cruelle, il était allé se recueillir dans un temple situé tout près du lieu où nous sommes réunis. Il attachait aussi une grande importance au rôle civilisateur de la religion dans la vie des peuples. Le Dr Ayoub, qui l'assista dans son dernier combat contre la maladie, a témoigné publiquement que Robert Bourassa aborda avec courage, sérénité et pitié la dernière étape de son séjour parmi nous.

Pour celles et ceux d'entre nous qui partagent l'espérance chrétienne en une vie qui n'aura pas de fin, Robert Bourassa est toujours vivant et nous solliciterons tantôt la clémence de Dieu pour que sa sollicitude continue de s'exercer sur ce Québec qu'il a tant aimé. Pour ceux et celles qui ont choisi et choisissent de faire leur vie au Québec, puisse le souvenir de Robert Bourassa, qui fait désormais partie de notre patrimoine commun, demeurer longtemps un exemple d'engagement et une source d'inspiration.

Un jeune pays qui pense vieux

ÉMILIE COLAS

L'auteur est avocate.

Alors que nos premiers ministres provinciaux se réunissent à Calgary, le dimanche 14 septembre, pour tenter, pour la nième fois, de trouver une solution aux problèmes constitutionnels canadiens, le premier ministre Tony Blair, de Grande-Bretagne, avait déjà enregistré un succès retentissant le vendredi 12 septembre avec le triomphe du OUI au référendum d'autonomie en Écosse.

Il s'agit-là de la première étape d'une modernisation en profondeur de la Grande-Bretagne. Comme le rappelait Monsieur Blair devant la foule rassemblée face à l'ancien parlement, à Edinbourg: « C'est un bon jour pour l'Écosse, et c'est un bon jour pour la Grande-Bretagne et le Royaume-Uni. » Et il ajoutait qu'il s'agissait de la fin de l'ère du gouvernement centralisé et « l'aube d'une nouvelle constitution essentielle au renouveau politique et à la nouvelle Grande-Bretagne en chantier ».

Voici l'exemple parfait d'un vieux pays qui pense jeune face à un jeune pays qui pense vieux.

En un temps record, le plus jeune premier ministre depuis près de deux siècles met en branle un concept hybride qui s'adresse à la monarchie, aux syndicats, au pays de Galles et à l'Ulster, après avoir libéré l'Écosse.

Dans le même temps, cette vision optimiste et généreuse entend établir une économie parfaitement en place avec le nouveau marché planétaire, en État-providence empreint de justice sociale, des institutions adaptées aux besoins des citoyens. Ces objectifs ne pouvant s'articuler que dans une identité clairement définie et un rôle bien déterminé dans le monde extérieur.

Au lieu de s'entêter à enculer les mouches, les politiciens canadiens devraient cesser de vouloir qualifier le Québec de société distincte, de société unique et s'attacher à permettre aux citoyens d'un océan à l'autre de se prononcer sur la société qu'ils veulent pour le prochain siècle. Des erreurs fondamentales ont été commises telles le rejet de l'Entente de Victoria, par Robert Bourassa, le rapatriement de la Loi du Parlement impérial de 1867, la politique de multiculturalisme, le maintien de l'apartheid des autochtones, du lac Meech et Charlottetown. Demain, ce sera Calgary.

Une assemblée constituante doit être élue pour rédiger une nouvelle constitution qui soit le fruit d'un consensus de tous les Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre, où l'on doit privi-

légier le fédéralisme, s'interroger sur les derniers relents d'un colonialisme attardé, regrouper les territoires en cinq régions fédérées unies dans une Confédération, le partage des pouvoirs qui définirait clairement le champ de chacune des parties, évitant la dualité de juridiction.

Tant et aussi longtemps que l'on s'entêtera à vouloir faire marcher un régime bâtarde, qui est cause de désaccords perpétuels, en proposant des cataplasmes sur des jambes de bois, on ne fera qu'attiser les haines et les frustrations et l'on provoquera des heurts inutiles et meurtriers.

À partir du constat que le Canada est un pays trop vaste et trop peu peuplé, trop gouverné, trop centralisé dans certains domaines, en faisant comprendre aux excités de part et d'autre de la muraille que le Québec est la clef de voûte du pays, que la sécession peut créer un Canada de l'Est et un Canada de l'Ouest, tous deux voués à tomber à plus ou moins brève échéance dans le giron du puissant voisin.

En expliquant aux Canadiens hors Québec, que ce qui fait l'originalité du pays c'est la présence d'une population qui parle français, qui est régie par un code civil, qui appartient à une civilisation ancienne porteuse de valeurs fondamentales. Il faut pour cela exorciser les vieux démons qui se sont accumulés dans les consciences populaires au cours des conflits qui, pendant les siècles passés, ont opposé la France et l'Angleterre et ont ainsi laissé des préjugés qui n'ont plus de sens à l'ère où l'homme a conquis la Lune et Mars.

La population canadienne doit s'affirmer par son originalité, son dynamisme, sa fierté si elle veut éviter de s'enliser dans une américanisation envahissante et destructrice au Canada. Il n'y a jamais eu d'amour charnel de la patrie; l'indépendance a été progressivement acquise sans coups férir, sur des champs de bataille étrangers. En aucun temps, la population civile n'a été exposée aux destructions meurtrières et l'intégrité du territoire national n'a jamais été menacée.

Pour devenir véritablement un citoyen à part entière dans ce pays canadien, il faut se dépouiller du vieil homme, s'appuyer sur un passé riche en sacrifices, peuplé par des hommes et des femmes aguerris à un climat rude et vivifiant dépouillé de tous les préjugés basés sur la race, la langue et la religion, attaché à des valeurs de civilisations qui transcendent toutes les valeurs de culture et soucieux de se doter d'un pacte social qui sort adapté aux transformations contemporaines et aux exigences de l'évolution de la science et de la technologie.

Le drame, dans tout ce débat, c'est que les politiciens n'ont jamais fait confiance au sens commun des électeurs pour déterminer le contenu du pacte social qui pourra les unir et les régir en abordant le 21^e siècle.

Après le précipice, le plateau?



Chantal Hébert

Il n'y a pas de nouvelle querelle de ménage référendaire et encore moins de grand divorce canado-québécois dans les plans que tire prudemment ces jours-ci l'élite politique provinciale du reste du Canada pour le début du troisième millénaire, s'il faut en croire une brochette de premiers ministres rencontrés par *La Presse* à l'occasion de la rentrée politique d'automne.

À la place, aux yeux des McKenna, Clark, Tobin et Romanow, le Canada a de fortes chances d'entrer dans le prochain siècle, non seulement en bien meilleure posture économique que celle dans laquelle il a passé le dernier quart du XX^e siècle, mais également en un seul morceau et sans nécessairement avoir été ébranlé par un autre référendum.

Pourtant, même si elle évite la rupture prochaine, la fédération canadienne n'est pas, à leurs yeux, nécessairement promise à une réconciliation nationale spectaculaire ou rapide. Simplement, à moins d'un accident de parcours du style de la débâcle de l'accord du lac Meech, susceptible de déclencher la fureur populaire, les premiers ministres d'autres provinces prévoient que le Canada et le Québec vont évoluer dans le sens d'un débat collectif plus serein, où tout le monde va être plus disposé à tenter de mettre de l'eau dans son vin.

Ces prévisions, qui sont en contradiction avec les projets maintes fois réitérés du premier ministre Lucien Bouchard d'organiser un rendez-vous référendaire victorieux pour la souveraineté en l'an 2000, démontrent que, deux ans après la victoire serrée du NON, il n'y a pas qu'au Québec que la fébrilité post-référendaire s'est dissipée. Il n'y a définitivement plus autant de référendum sur la souveraineté qu'avant dans l'air politique du reste du Canada ces temps-ci.

Sans soutenir que la question québécoise va quitter le devant de la scène du débat politique canadien, les premiers ministres croient en effet de moins en moins à l'hypothèse d'une sorte de big-bang qui viendrait confirmer ou mettre fin à l'existence de la fédération. Après avoir frôlé le précipice politique et économique, ils ont l'impression que le Canada s'engage sur un plateau et qu'il devrait en profiter pour régler calmement certains de ses problèmes les plus tenaces.

Voici certains des faits saillants du paysage qu'ils entendent pour le Canada de l'an 2000 :

— Le report ou l'annulation probable du rendez-vous référendaire québécois. Vu de Fredrickton comme de Regina, ce n'est pas le reste du Canada qui préviendra la tenue d'un autre référendum sur la souveraineté par ses efforts ou encore par des menaces. C'est plutôt Lucien Bouchard qui va y renoncer parce qu'il n'aura pas de certitude raisonnable que le OUI va l'emporter. Loin de douter des convictions souverainistes de

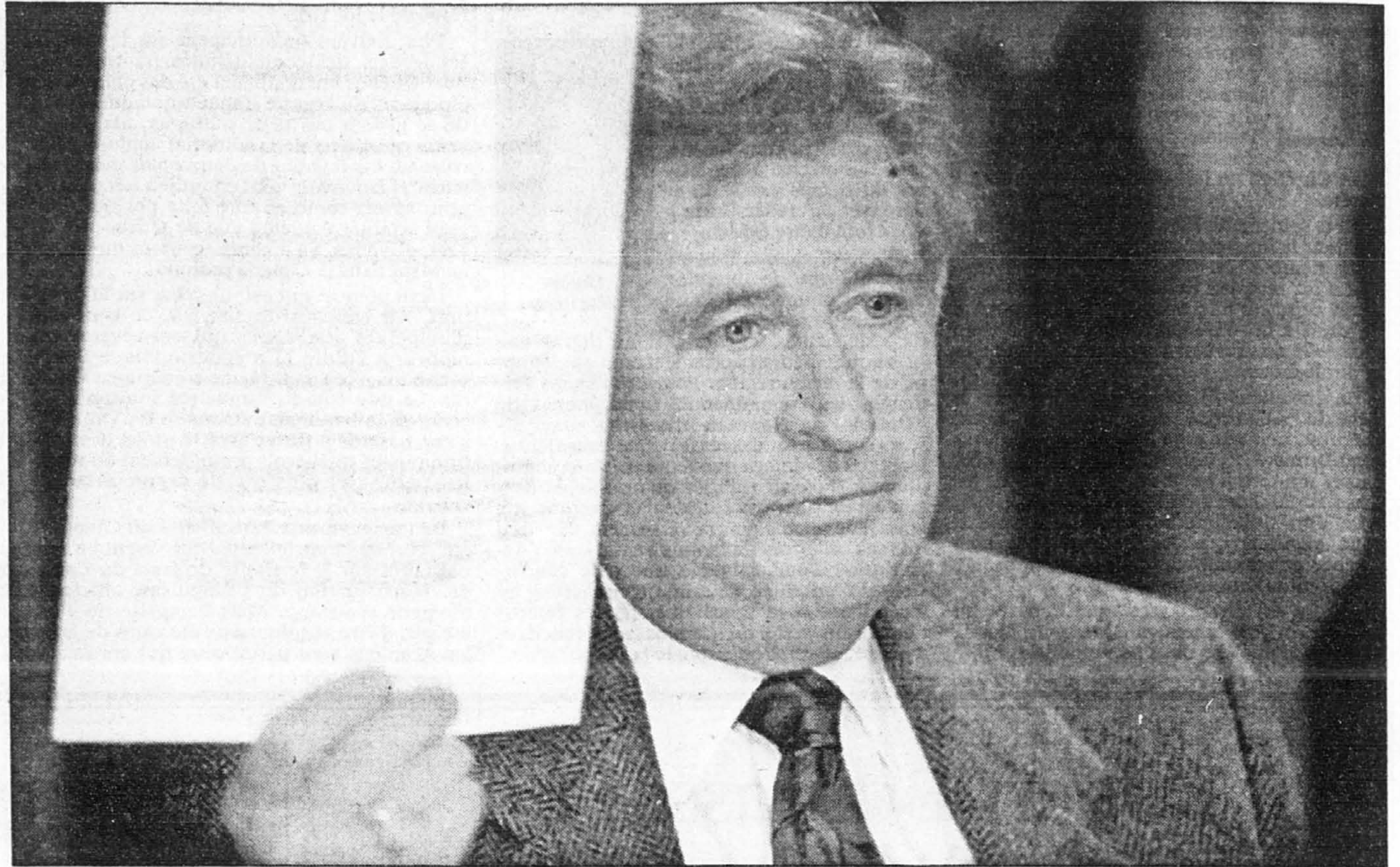
Le Canada et le Québec vont évoluer dans le sens d'un débat collectif plus serein, où tout le monde va être plus disposé à tenter de mettre de l'eau dans son vin.

leur collègue québécois, les premiers ministres le croient plutôt sur parole quand il déclare qu'il ne déclenchera jamais un référendum qu'il n'a pas d'excellentes chances de gagner. En l'absence d'un événement mobilisateur, ils jugent que le contexte ne sera pas assez favorable aux souverainistes.

— Seulement des progrès modestes sur le front de la place du Québec dans la fédération. Aucun des premiers ministres rencontrés ne voit la déclaration de Calgary comme une solution en soi, susceptible de clore le débat. Quant à la modernisation du fédéralisme, ils estiment tous que l'exercice va se poursuivre mais, là encore, sans grand fracas. De façon générale, ils ont tendance à voir le récent discours du Trône du gouvernement Chrétien, avec sa réaffirmation d'un rôle fédéral en matière de politique sociale, comme un juste retour du balancier plutôt qu'une volonté d'intrusion dans les affaires des provinces.

— Le départ de Jean Chrétien, et l'arrivée possible à la tête du gouvernement canadien d'un premier ministre qui serait d'ailleurs que du Québec. Cette dernière impression n'est pas nécessairement complètement désintéressée, en particulier dans le cas de Brian Tobin.

— Une crise existentielle profonde pour deux des trois grands partis traditionnels, soit le NPD et le Parti conservateur, ni l'un ni l'autre n'étant considéré comme assuré de survivre à la fin du XX^e siècle.



PHOTOS PC

Le premier ministre de l'Alberta et hôte de la conférence de Calgary, Ralph Klein, présentant le mois dernier le texte de la déclaration de Calgary. Les premiers ministres interrogés par *La Presse* entendent pour l'an 2000 des progrès modestes sur le front de la place du Québec dans la fédération canadienne. Aucun ne voit la déclaration de Calgary comme une solution en soi, susceptible de clore le débat. Quant à la modernisation du fédéralisme, ils estiment tous que l'exercice va se poursuivre mais, là encore, sans grand fracas.



Sur le plan politique, même si les autres premiers ministres, sans exception, rejettent d'emblée la notion de partenariat Canada-Québec que véhicule le premier ministre du Québec, chacun est fier de dire, exemple à l'appui, combien il est capable de travailler avec Lucien Bouchard et tous en parlent en bien. Ci-haut, Lucien Bouchard en compagnie de Frank McKenna et Glen Clark, à la conférence annuelle des premiers ministres, en août 1996, à Jasper.

Aux extrémités du pays et de la carrière de premier ministre

Pour prendre le pouls des provinces au moment où le dossier de l'unité canadienne faisait sa grande rentrée sur la scène politique provinciale, *La Presse* a rencontré quatre premiers ministres pour leur demander comment ils envisageaient le parcours de leur province et de la fédération canadienne d'ici l'échéance de l'an 2000. Ils évoluent aux deux extrémités du Canada et également à des bouts bien différents de la carrière de chef de gouvernement provincial.

Brian Tobin, le premier ministre libéral de Terre-Neuve, et Glen Clark, qui dirige le gouvernement NPD de la Colombie-Britannique, ont entamé récemment leur premier mandat à la tête de leur province. À une demi-douzaine de fuseaux horaires l'un de l'autre, ils ont mené des carrières qui ne sont pas sans ressemblances. Comme ministre fédéral des Pêches, Brian Tobin s'est retrouvé aux premières loges du spectacle dévastateur pour

sa province qu'a été la crise qui a secoué l'industrie de la pêche de l'Atlantique. Comme ministre des Finances d'un gouvernement néo-démocrate, Glen Clark a personnellement eu maille à partir avec les nouveaux compromis qu'impose la mondialisation des marchés. Aujourd'hui, tous deux sont déterminés à faire entendre leur voix sur la scène nationale. Tous deux sont intimement convaincus que le prochain siècle sera celui de leur pro-

vince.

Le libéral Frank McKenna, au Nouveau-Brunswick, et le néo-démocrate Roy Romanow, en Saskatchewan, sont en fin de parcours. Peu de gens s'attendent à ce que le premier sollicite un autre mandat. Quant au second, la question de son avenir se posera d'ici peu. Après avoir été réélu à plusieurs reprises, l'un comme l'autre devrait, en principe, ne plus avoir grand chose à prouver à personne. Mais en les écoutant, on s'aperçoit tout de suite que le dossier de l'unité canadienne, dans lequel ils n'ont pas eu le beau rôle aux yeux de bien des gens, les tenaille comme un vieux bobo qu'ils grattent sans arrêt.

(Une parenthèse ici sur les premiers ministres conservateurs des provinces, en particulier les Ralph Klein de l'Alberta et Mike Harris de l'Ontario. Nombreux sont ceux à Bay Street comme à Ottawa qui voudraient les voir devenir des acteurs de premier plan sur la scène pancanadienne. Tout indique que ce n'est pas pour demain. Lors de

la rencontre des premiers ministres le mois dernier à Calgary, M. Klein, tout hôte de la conférence qu'il était, refusait systématiquement toute entrevue. Quant à Mike Harris, depuis qu'il s'est embourbé dans une comparaison maladroite entre le caractère « unique » du Québec et la relation « unique » entre la Colombie-Britannique et le saumon chinook, il semble avoir abandonné le projet de se plonger davantage dans ce genre de débat.)

Sous le charme

Un mot enfin sur les perceptions qu'ont ces premiers ministres de leur collègue du Québec. À l'extérieur du sérail québécois, les premiers ministres des autres provinces sont les Canadiens qui ont eu le plus d'occasions d'observer de près Lucien Bouchard. Non seulement ont-ils voyagé avec lui en mission commerciale en Asie, mais ils l'ont côtoyé socialement et lors de séances de travail dans le cadre, notamment, des rendez-vous estivaux annuels des provinces. Ce sont également des observateurs avertis.

Par exemple, malgré le jeune âge de trois d'entre eux, les Romanow, Tobin, McKenna et Clark ont tous plus d'années de service en politique active que M. Bouchard.

Résultat : d'abord, au plan personnel, les collègues premiers ministres de Lucien Bouchard ne l'imaginent pas en politique bien au-delà d'un autre mandat. Tous sont convaincus qu'il s'est fixé une échéance personnelle pour retrouver une vie plus privée. Ensuite, sur le plan politique, même si les autres premiers ministres, sans exception, rejettent d'emblée la notion de partenariat Canada-Québec que véhicule le premier ministre du Québec et lui ont communiqué de vive voix les multiples difficultés que son projet contient à leurs yeux, chacun est fier de dire, exemple à l'appui, combien il est capable de travailler avec Lucien Bouchard et tous en parlent en bien. D'ailleurs, à les entendre, les premiers ministres des provinces sont bien davantage sous le charme de M. Bouchard que sous celui de leur allié naturel, Daniel Johnson...

Plus / Le Canada de l'an 2000

Frank McKenna

Un «vide» à combler

Tirant sa révérence définitive de la politique à l'hiver de 1993, l'ex-premier ministre Brian Mulroney était resté sans voix et, par la suite, sans réponse quand un journaliste lui avait demandé s'il estimait avoir fait des erreurs de parcours.

À la veille de son dixième anniversaire comme premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna n'a pas la même hésitation quand on lui demande si le zèle qu'il met actuellement à chercher une solution à la crise de l'unité canadienne est motivé par une forte dose de remords pour le rôle qu'il a joué dans l'échec de l'accord du lac Meech.

« Avec Meech et Charlottetown et le rapatriement de la Constitution, il y a tellement de responsabilité à partager que tout le Canada peut en revendiquer une partie », répond-il avant de préciser que, sans être motivé par des remords, il ne se sentira jamais comblé tant que le cas de la place du Québec dans la fédération canadienne restera en suspens. « Je veux un Canada dans lequel le Québec se sente bienvenu, dans lequel nous sommes tous traités comme des égaux et dans lequel le Québec a de l'espace pour respirer. Ma perspective sur l'unité canadienne est très différente de celle de quelqu'un qui vit à 2000 milles du Québec. Je vis sur la ligne. Les Québécois sont nos voisins, nos cousins, ce sont les gens avec qui nous partageons nos vies. Je me sens tout simplement insatisfait (unfilled) à la vue de ce dossier », affirme-t-il.

À entendre le premier ministre du Nouveau-Brunswick, ce vide non comblé ne l'empêchera cependant pas nécessairement de quitter son poste de premier ministre bien avant l'an 2000. À l'origine, il avait promis à ses électeurs qu'il se retirerait après dix ans. Aujourd'hui, il parle comme un homme qui est à l'heure des bilans. Voici quelques-unes de ses réflexions.

— Sur la déclaration de Calgary, où il a investi beaucoup d'efforts : « Ce n'est pas un effort pour compter un grand but ou présenter une solution définitive au Québec. Il s'agit plus simplement d'un effort pour faire un pas sur la route de la réconciliation. Par définition, la déclaration de Calgary n'a pas le potentiel d'être un échec majeur ou un succès majeur, son objectif est trop modeste. »

— Sur la tenue d'un autre référendum au Québec qu'il juge, somme toute, improbable : « Le contexte actuel ne permet pas à Lucien Bouchard d'être confiant de gagner. Bien sûr, il peut compter sur son charisme, mais avec le temps, cela va devenir de moins en moins performant. Comme premier ministre, je peux vous dire que plus longtemps nous gouvernons, plus les gens nous connaissent et moins nous



Frank McKenna

- Libéral
- Né le 19 janvier 1948
- Élu à Fredericton pour la première fois en 1982
- Premier ministre depuis 1987
- Début du mandat actuel : 1995

sommes capables de les émouvoir avec de la passion ou même de la vision. »

— Sur la perspective d'aller faire carrière à Ottawa : « Être un premier ministre provincial est certainement plus passionnant qu'être n'importe quoi à Ottawa, exception faite de premier ministre. »

— Sur la vie politique en générale : « Je ne peux pas encourager quelqu'un à se lancer en politique. Si vous avez le moindre vécu avant de faire de la politique, votre vie va être passée au peigne fin. Je ne connais personne qui peut subir ce genre d'examen à la loupe pendant dix ans. Ces temps-ci, les gens qui se lancent en politique durent un seul mandat. Il n'y aura plus de politiciens comme Jean Chrétien qui réussissent à durer. Cela ne se produira tout simplement plus. Ma crainte, c'est que seuls les retraités et ceux qui ont une pension vont faire de la politique. Ce n'est pas mauvais en soi mais je ne crois pas que cela nous donne le bon équilibre pour avoir des institutions dynamiques. »

Brian Tobin

Le rêve d'un grand rôle

Quand on demande au premier ministre de Terre-Neuve où en sera son français en l'an 2000, il abandonne instantanément l'anglais pour exhiber son beau vocabulaire tout neuf dans la langue de Molière. Du même souffle, Brian Tobin confie qu'il a un nouveau professeur de français et, le sourire en coin, il explique : « Il est important que le premier ministre de Terre-Neuve puisse parler à celui du Québec en français. »

C'est peut-être exact, mais l'acquisition d'une bonne connaissance du français est quand même nettement plus essentielle à un premier ministre fédéral qu'à celui de Terre-Neuve. Pour l'heure, Brian Tobin n'en est pas encore à dire ouvertement qu'il a tendance à voir le 24, Sussex, dans sa soupe. (Il est toutefois curieux de savoir si le fait d'avoir un premier ministre qui n'est pas du Québec ne rendrait pas la défense du fédéralisme plus facile auprès des Québécois... Et M. Tobin de faire la grimace quand on lui répond que c'est difficile à dire.) Mais cela ne l'empêche pas de parcourir le pays dans tous les sens, notamment pour promouvoir le projet de reconnaître le « caractère unique » du Québec. Cela ne l'empêche pas non plus de cultiver, comme aucun autre de ses collègues, le turbulent Glen Clark, de la Colombie-Britannique, et d'avoir des pronostics sur le tournant du siècle qui débordent largement du cadre de Terre-Neuve.

— Sur l'avenir de sa province, pour laquelle il se dégage de nouvelles perspectives grâce à Hibernia et au projet minier de Voisey's Bay : « Quand les gens regardent Terre-Neuve, ils voient une province qui est littéralement aux premières étapes d'une transformation similaire à celle qu'a connue l'Alberta avec le développement de ses ressources énergétiques. Ce genre d'espoir n'est pas exagéré. Cela ne se réalisera pas pour l'an 2000 mais c'est en bonne voie. »

— Sur la tenue d'un autre référendum au Québec : « Selon moi, les circonstances du dernier référendum étaient uniques et aussi favorables qu'elles ne pourront jamais l'être à la souveraineté. Je ne peux pas imaginer un moment où ces circonstances vont se reproduire. Cela dit, c'est une route difficile pour tout le monde, fédéralistes comme souverainistes. Il ne s'agit pas d'un exercice où une partie traverse un champ de mines tandis que l'autre a le plan du terrain et sait où sont les explosifs. Ceux qui posent les mines, ce sont les Québécois, qui vont insister pour examiner à fond les deux options et qui attendent aussi bien les fédéralistes que les souverainistes au tournant. »

— Sur l'hypothèse d'une réconciliation Québec-Canada : « Il y a au Canada une détermination plus grande qu'il y a deux ou



Brian Tobin

- Libéral
- Né le 21 octobre 1954
- Élu à Ottawa pour la première fois en 1980
- Premier ministre depuis 1996

trois ans à répondre aux aspirations légitimes du Québec. Le débat est plus posé. Le niveau de décibels a baissé. Ce qui a changé, c'est que le concept qui veut que diversité et unité aillent de pair a fait son chemin. Et dans mon esprit, en 1995, le Canada anglais a dit aux Québécois que leur vote serait suivi de gestes concrets. Pour autant, je ne m'attends pas à un moment spectaculaire où tout le monde va dire : terminé, c'est réglé. Je crois que tant qu'il y aura un mouvement souverainiste au Québec, et il y en aura toujours selon moi, il y aura toujours un débat sur la place du Québec au Canada. Et à l'avenir, il y aura d'autres provinces qui vont aussi vouloir débattre de leur propre place dans la fédération. »

— Sur Preston Manning et ses chances de devenir premier ministre : « Les trois coins de rue qui séparent le 24, Sussex, de Stornoway (la résidence officielle du chef de l'opposition) comportent un large fossé et ce fossé est celui de la réalité canadienne. S'il a l'ambition de l'enjamber, il ne peut plus continuer à ne pas tenir compte du Québec dans ses calculs. »

Glen Clark

L'art de ruer dans les brancards

Depuis la rentrée aux Communes, il a été presque autant question de l'exaspération de la Colombie-Britannique à l'égard d'Ottawa que de griefs québécois à propos du même sujet. En l'espace de quelques jours, cette frustration a trouvé un exutoire aussi bien dans les déclarations pro-sécessionnisme de la sénatrice conservatrice Pat Carney, une ancienne du cabinet Mulroney, que dans des accusations de trahison à l'égard du gouvernement Chrétien proférées en pleine Chambre par le néo-démocrate Svend Robinson pour la conduite fédérale dans le dossier du saumon.

À entendre le premier ministre Glen Clark, ce n'est qu'un début. Si l'expression « ruer dans les brancards » a un sens en politique, le leader néo-démocrate de la Colombie-Britannique en est l'incarnation. Sa vraie bête noire, ce n'est pas le Québec, c'est Ottawa.

Pour ne pas être complètement désarçonné par son approche dans le dossier québécois, il faut d'abord saisir sa conviction que la Colombie-Britannique est actuellement flouée en termes d'influence politique et que l'importance qu'on lui accorde est loin d'être proportionnelle à son poids économique. Et il faut ensuite savoir que Glen Clark a adopté le populisme comme monture comme jamais un premier ministre de la Colombie-Britannique l'avait fait avant lui. Voilà un peu ce que cela donne comme résultat.

— Sur la façon dont il entend aborder l'unité canadienne : « Je suis déterminé à représenter la Colombie-Britannique de telle façon qu'elle devienne un vrai joueur plutôt que de se cantonner dans la périphérie. Nous voulons être au centre d'un projet de solution. Les gens de la Colombie-Britannique s'adonnent à penser qu'ils ont de bonnes réponses aux problèmes nationaux. Ils veulent une voix. Ottawa ne comprend pas ça. Profondément, au fond de leur être, les gens d'Ottawa ne le comprennent pas. L'arrogance insupportable d'Ottawa est telle qu'on s'y imagine que ma province n'est qu'une région braillarde qui veut être cajolée. »

— Sur les consultations qu'il entend sur la déclaration de Calgary : « C'est un effort authentique pour parler avec les citoyens de la Colombie-Britannique de leur rôle dans la fédération. »

— Sur le fait qu'il a fait figure d'enfant



Glen Clark

- Néo-démocrate
- Né le 22 novembre 1957
- Élu à Victoria pour la première fois en 1986
- Premier ministre depuis 1996

terrible à la table des premiers ministres en jetant une douche froide sur leur projet de se lancer, toutes voiles dehors, vers un amendement constitutionnel pour reconnaître la spécificité du Québec : « Je reflète plus fidèlement l'opinion des gens de la Saskatchewan que Roy Romanow. Ceux qui veulent aller vite sont exactement ceux qui sont associés aux échecs du passé. »

— Sur l'attitude qu'adopterait la Colombie-Britannique si le Québec votait OUI à la souveraineté : « Les gens qui pensent que la Colombie-Britannique serait généreuse et s'assoierait pour négocier se trompent. Nous ne négocierions pas. À la place, nous tenterions probablement de faire des arrangements différents. Le Québec pourrait toujours négocier avec quelqu'un d'autre, nous aurions notre propre débat sur l'avenir de la Colombie-Britannique et, selon moi, l'Alberta et la Saskatchewan seraient avec nous. »

Roy Romanow

L'envers de la sérénité

De tous les premiers ministres provinciaux, Roy Romanow est le seul qui puisse rivaliser avec Jean Chrétien pour la longévité. Entré en politique l'année de l'Expo, il devra décider au cours des prochains mois s'il passe la main à temps pour le début du nouveau siècle, ou s'il tente sa chance auprès de l'électorat encore une autre fois.

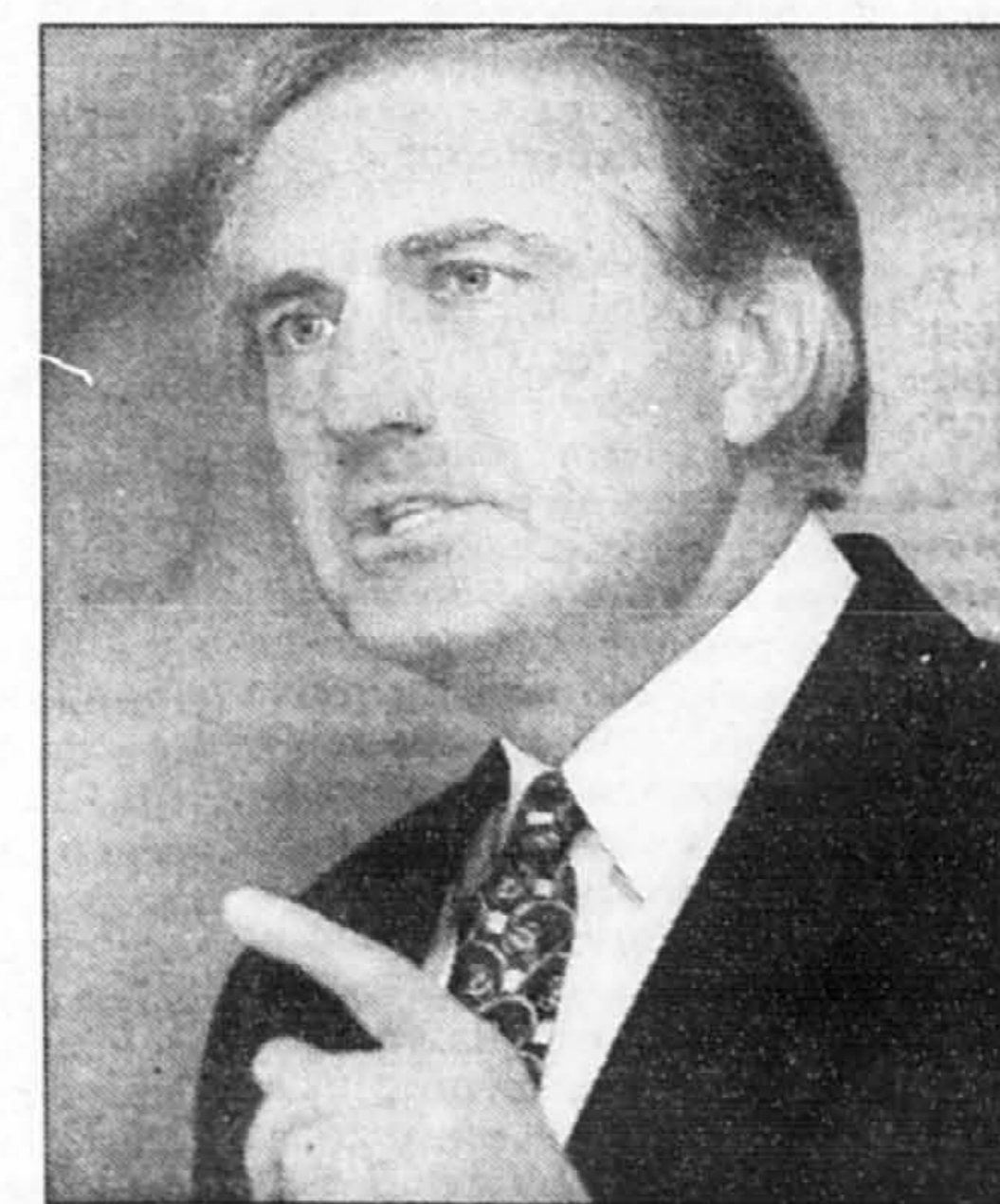
Est-ce l'imminence d'un départ de la politique active, ou tout simplement le sentiment d'avoir passé un temps immense à des dossiers qui semblent quand même piétiner, toujours est-il que le premier ministre Romanow dégage l'image d'un homme qui piaffe d'impatience ces jours-ci.

Qu'il soit question de l'avenir de la gauche au Canada ou de l'unité canadienne, il ne mâche pas ses mots pour montrer que les choses n'évoluent pas assez rondement à son goût.

— Sur le NPD fédéral et sa capacité de retrouver une place influente sur l'échiquier national : « La question est de savoir si le NPD fédéral veut disparaître ou s'il veut avoir une certaine pertinence. Le NPD doit changer. Il doit comprendre la nature changeante de l'économie globale, le fait que nos atouts résident désormais dans les connaissances plutôt que dans la force de nos bras. Nous devons comprendre que l'époque où nous pouvions accumuler déficits et dettes est terminée. Le NPD fédéral n'a jamais été au pouvoir. La chose la plus facile à faire dans l'opposition, c'est dire oui à tout le monde. »

— Sur la déclaration de Calgary : « Elle n'a pas l'élégance de la Constitution américaine, mais elle constitue un effort hennête pour faire avancer les choses. Je voudrais que d'ici la fin de l'année, nous nous entendions suffisamment sur le sujet pour avoir des textes constitutionnels disponibles. Je pourrais même me charger d'en soumettre un à ma législature. Mes collègues premiers ministres vont découvrir au fil des mois que les pressions pour que l'opération soit un succès vont devenir immenses. En vertu de ce processus, nous pourrions réussir à mettre derrière nous les crises référendaires. »

— Sur ceux qui s'inquiètent de ce que le Québec ferait d'une marge de manoeuvre plus grande, en particulier en matière de politique sociale : « Le Québec a toujours été aussi compatissant sinon plus que les



Roy Romanow

- Néo-démocrate
- Élu à Regina pour la première fois en 1967
- Premier ministre depuis 1991
- Début du mandat actuel : 1995

autres gouvernements en matière sociale. »

— Sur la notion de voir après Jean Chrétien un premier ministre fédéral qui ne serait pas du Québec apparaître sur la scène fédérale : « Oui, ça ferait une certaine différence, surtout dans l'Ouest et surtout au début. Le dossier de l'unité, symboliquement tout au moins, se présenterait un peu différemment si quelqu'un qui n'était pas du Québec le pilotait. Au bout du compte cependant, la compétence et la capacité de comprendre le pays sont quand même plus importantes. Surtout qu'après quelque temps, le fait que le premier ministre ne viendrait pas du Québec ne l'empêcherait pas de se faire reprocher les mêmes choses par les mêmes gens. »

— Sur la décision en 1982 de rapatrier sans le consentement de Québec la Constitution canadienne : « C'était la décision appropriée pour l'époque, mais je préfère ne pas en débattre avec vous aujourd'hui ! »

PLACEMENT COLLÉGIAL

Une vingtaine de techniques en manque de diplômés

ANDRÉ GIROUX
collaboration spéciale

Les techniques collégiales n'offrent pas toutes les mêmes ouvertures. Plusieurs ne connaissent aucun chômage, tandis que d'autres affichent un taux de plus de 60 %. À la fin de l'année scolaire 1996-1997, le guide *Les Carrières du collégial* a effectué un sondage dans les cégeps du Québec. Nous y avons fait quelques trouvailles permettant d'expliquer ou de nuancer les statistiques nationales. Notons que les avis recueillis concernent principalement des situations locales.

« Au cégep de Lévis-Lauzon, sur la centaine d'offres en génie mécanique que des employeurs nous ont envoyées, au moins la moitié n'a pas trouvé preneur faute de diplômés, explique André Caulet, aide pédagogique individuel du cégep. Des besoins énormes existent sur le marché dans la spécialité de conception et fabrication assistée par ordinateur. Or, nous n'avons promu que quatre personnes au cours de la dernière année. Les salaires de départ varient pourtant entre 14 \$ et 18 \$ l'heure. Dès le mois de septembre, nous nous arrachons les cheveux pour combler ces postes. »

La ferme, la forêt et les mines

« Sur 40 demandes en gestion et exploitation d'entreprise agricole, nous en avons comblé deux, ajoute M. Caulet. C'est que les diplômés retournent souvent sur la ferme familiale. Ce type de travail exige une grande disponibilité et de la polyvalence. »

Le programme en productions animales offre à son titulaire un emploi sur une ferme familiale, une coopérative agricole, une meunerie ou chez un inséminateur. Le salaire de départ est d'environ 10 \$ l'heure et les besoins sont là pour des gens qui acquièrent des connaissances en chimie et en calcul.

À l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe, l'agent d'information Bernard Desautels indique la recherche de diplômés en technique de transformation des aliments. L'année 1996-1997 a été marquée par une « recrudescence dans ce secteur, note-t-il. Nous avions 108 emplois à offrir à 29 diplômés. Le marché est en expansion depuis quelques années, à cause de l'importance grandissante des systèmes de contrôle de la qualité. » Dans ces fonctions, la formation accroît rapidement les responsabilités et le salaire. « Il peut être de 40 000 \$ après deux ans d'expérience », précise M. Desautels.

En technique des équipements agricoles, neuf personnes ont obtenu leur diplôme de l'Institut en 1996. Quatre d'entre elles sont retournées sur la ferme familiale et trois ont poursuivi à l'université. Il ne restait que deux personnes disponibles pour le marché du travail. « Notre répertoire d'entreprises compte plus de 200 noms, précise M. Desautels. Pour septembre 1997, 21 personnes se sont inscrites. Il y aurait de la place pour 25. » Ces postes exigent de bonnes habiletés en sciences, électricité et électronique.

« Nous pourrions placer une vingtaine de personnes de plus », estime René Thiffault, enseignant en technologies minérales au Collège de la région de l'amiante, à Thetford Mines. Ce domaine compte trois spécialités : la géologie, l'exploitation et la minéralurgie. Il est possible d'obtenir des emplois à Québec, à Montréal ou dans les autres régions du Québec. Les diplômés pourront notamment oeuvrer à la caractérisation et à la restauration des sols contaminés, au forage ou au dynamitage lors de la construction de routes, par exemple. « L'hydrogéologie est un secteur en expansion, affirme l'enseignant, pour la recherche d'eau sous terre. »

La navigation

Le secteur de la navigation affiche un taux de chômage de 50 % selon le sondage du ministère de l'Éducation du Québec. « C'est que les personnes qui sont en mer n'y répondent pas, rétorque le directeur aux affaires étudiantes de l'Institut maritime du Québec, Pierre Michotte. Du mois de décembre à la fin avril, ajoute-t-il, il n'y a pas d'emploi au Canada. Or, le MEQ effectue son sondage à la fin mars. »

M. Michotte estime au contraire qu'il y a pénurie d'officiers de marine. « Sur le plan international, il en manquerait de 25 000 à 30 000, dit-il. Au Québec, à la mi-mai 1997, sur les neuf finissants sur le marché du travail, huit avaient un

emploi à temps plein, permanent ou temporaire d'une durée d'au moins six mois. L'autre personne avait décroché un emploi occasionnel. Dans le cadre de la formation, 15 stages de haute qualité n'ont pu être comblés faute de stagiaires. »

Les salaires varient en général entre 2 500 \$ et 6 500 \$ par mois, selon l'employeur. Les revenus étant souvent moins élevés en mer, le navigateur a le choix entre l'aventure internationale et le salaire canadien.

La spécialisation de mécanique de marine est particulièrement recherchée. « À l'approche de la trentaine, ajoute M. Michotte, le diplômé qui a acquis ses brevets et diplômes en cours de carrière peut devenir chef mécanicien et gagner un salaire annuel de plus de 70 000 \$. » Après quelques années en mer, il sera possible de trouver un emploi sur terre.

L'industrie

Le génie mécanique présente des débouchés intéressants, remarque l'adjoint au directeur des études du cégep de Sorel-Tracy, Jacques Desbois. « Les employeurs ont recruté des élèves de première année, faute de diplômés, précise-t-il. Cette formation n'offre pas de stage, mais les emplois d'été y sont souvent reliés. Le marché de l'emploi est diversifié. Quant aux salaires, ils varient selon la taille de l'entreprise, généralement entre 13 \$ et 17 \$ l'heure. Nous pourrions accueillir une dizaine d'élèves de plus par année. »

L'industrie recherche des techniciens d'analyse d'entretien, note Noël Lambert, coordonnateur au développement pédagogique du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. « Il manquerait une dizaine de diplômés », indique-t-il. Ce que confirme Claude Mongrain, conseiller à l'emploi au cégep de Rimouski.

« Ce technicien travaille en étroite collaboration avec l'équipe de génie mécanique. Le technicien d'analyse d'entretien s'assurera de l'entretien préventif. Il travaillera souvent en grande entreprise, où le salaire varie entre 17 \$ et 25 \$ l'heure dès le départ. Il s'agit par contre d'une formation exigeante et d'un métier à risques. Il faut être prudent. » Le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offre ce programme en alternance travail-études.

Le taux de placement se situe entre 90 et 95 % en technologie de l'électronique, signale Michel Lalonde, enseignant au cégep André-Laurendeau. « Sur 15 diplômés, 13 trouvent un emploi lié à leur champ de formation ou très près de cette formation, signale-t-il. Il existe un besoin de relève et quelques postes demeurent vacants. Le travail peut être un de représentation, d'intégration de systèmes informatiques ou de soutien dans un bureau d'ingénieurs. » Au départ, le travail est plus souvent temporaire et le salaire est d'environ 12 \$ l'heure.

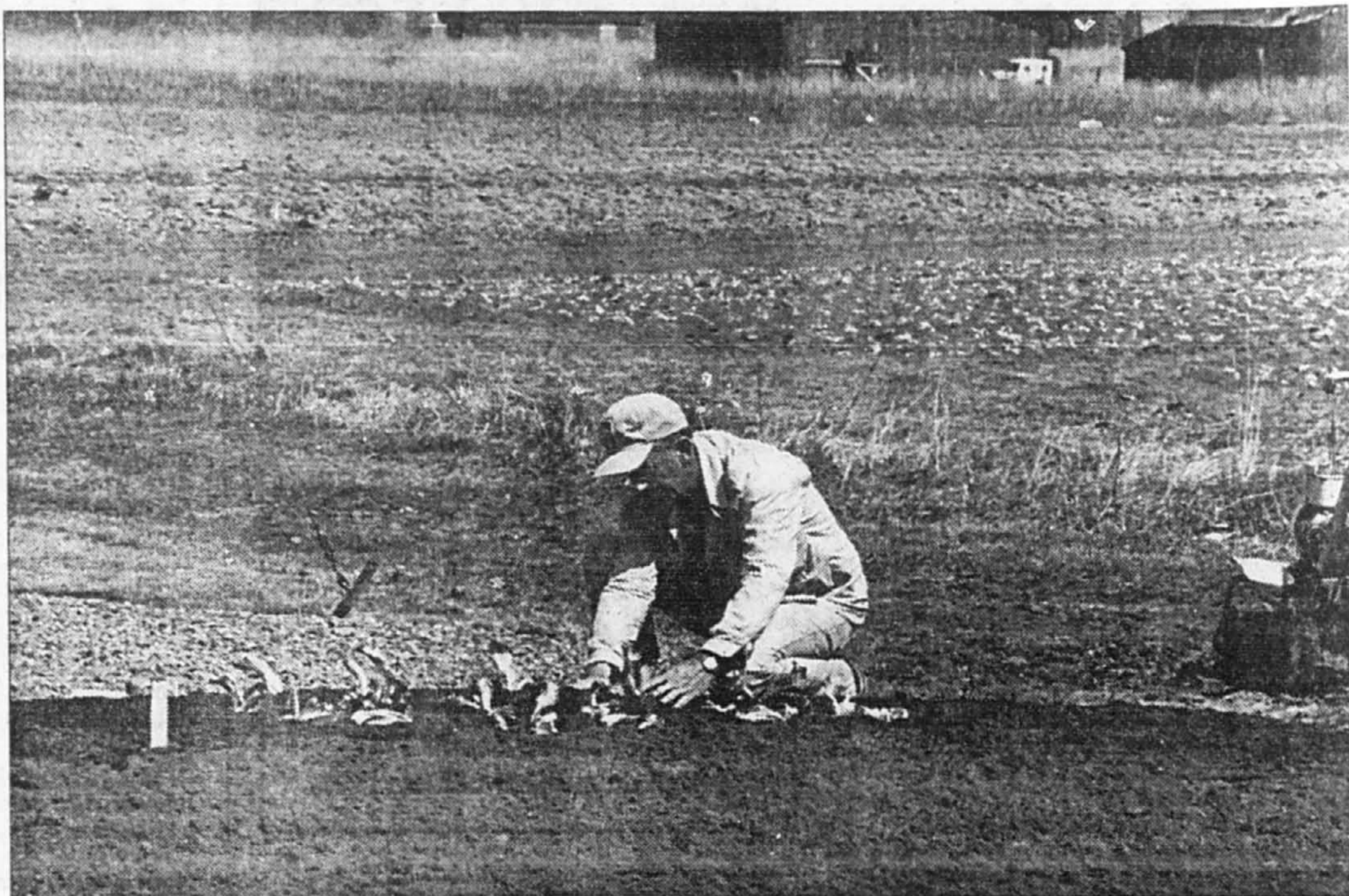
Les sciences

La technologie physique aurait le double d'emplois à offrir si le nombre de diplômés était suffisant, estime Pierre Thibault, professeur au cégep André-Laurendeau. Sur 30 inscriptions en 1994, six personnes ont obtenu leur diplôme en 1997. Cinq de ces derniers ont un emploi à temps plein, permanent et lié à leur domaine d'études. « Plusieurs élèves abandonnent en cours de route, soit parce que le programme d'études ne correspond pas à ce à quoi ils s'attendaient, soit parce qu'il est plus exigeant que prévu, soit parce qu'ils n'ont pas les capacités », note l'enseignant.

Ce programme n'est pas contingenté, mais l'enseignant suggère fortement aux candidats potentiels d'avoir réussi les cours de physique et de mathématiques de cinquième secondaire. L'effort peut en valoir la peine. « Le salaire de départ se situe aux alentours de 25 000 \$ à 30 000 \$, indique Pierre Thibault. Il monte rapidement pour atteindre 45 000 \$ après seulement trois ans, surtout en entreprise privée. »

L'Institut national d'optique pourrait devenir un important réservoir d'emplois (entre 30 et 60 postes au cours des sept ou huit prochaines années). Si la tendance se maintenait, tous les finissants de cette technique se retrouveraient au même endroit.

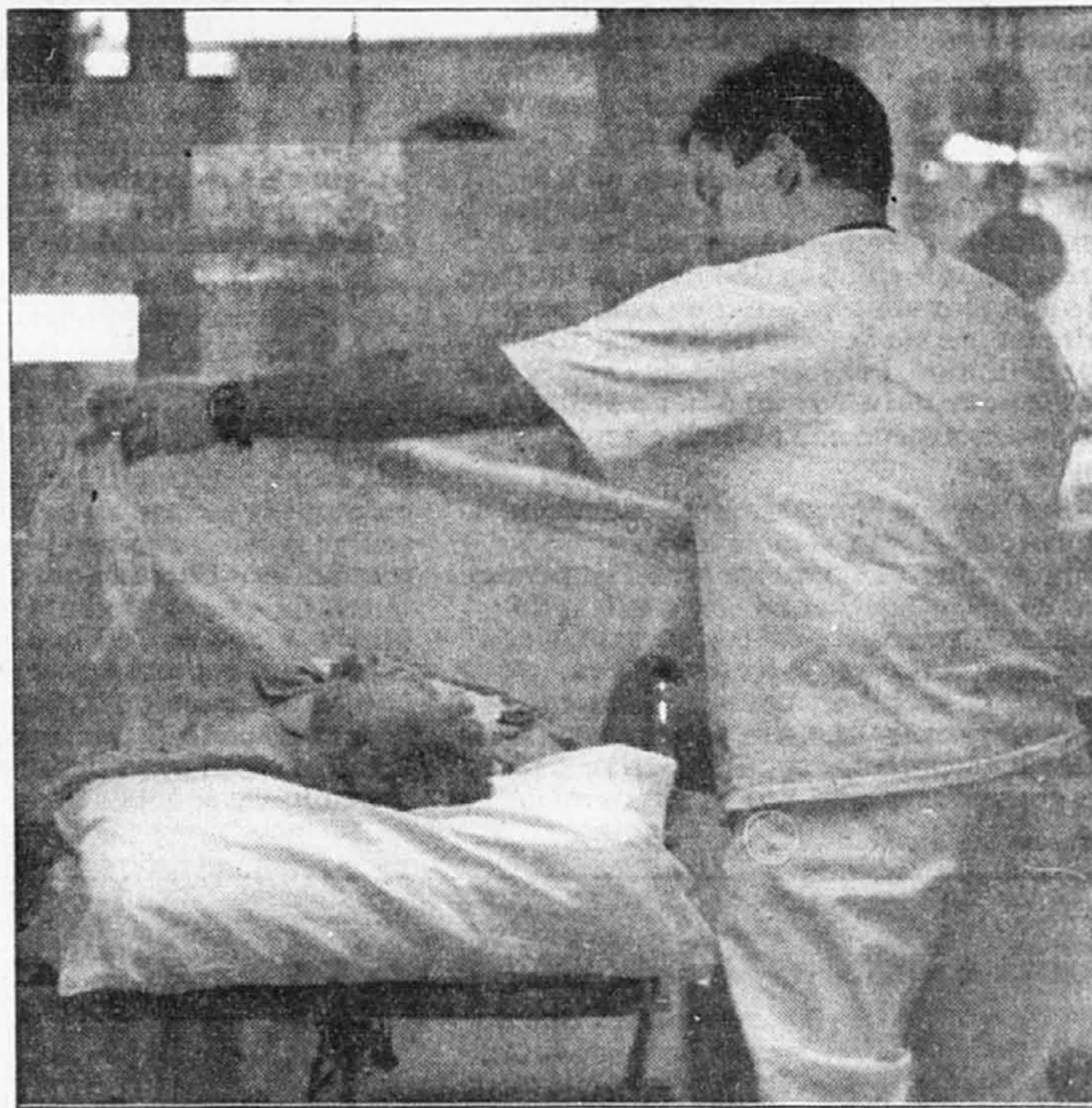
La chimie analytique offre de bons débouchés, selon André Caulet, du cégep de Lévis-Lauzon. « Il s'agit souvent d'emplois occasionnels, mais ils peuvent être renouvelés. S'ils ne le sont pas, le passage d'un employeur à l'autre s'effectue facilement », précise-t-il. Une dizaine de postes étaient ouverts en juin dernier. Le domaine pharmaceutique et les centres de recherche universitaires ont un bon potentiel



« Sur 40 demandes en gestion et exploitation d'entreprise agricole, nous en avons comblé deux... C'est que les diplômés retournent souvent sur la ferme familiale... »

« Aussi paradoxal que cela puisse paraître dans le contexte du virage ambulatoire, les soins infirmiers pourraient se retrouver en pénurie de main-d'oeuvre d'ici deux ou trois ans. »

« Sur le plan international, il manquerait de 25 000 à 30 000 officiers de marine. Au Québec, à la mi-mai 1997, sur les neuf finissants sur le marché du travail, huit avaient un emploi à temps plein, permanent ou temporaire d'une durée d'au moins six mois. L'autre personne avait décroché un emploi occasionnel. Dans le cadre de la formation, 15 stages de haute qualité n'ont pu être comblés, faute de stagiaires. »



de placement. Il en va de même en chimie-biologie. L'environnement et la génétique offrent de bonnes possibilités d'emploi. D'une moyenne horaire de 8,50 \$, le salaire y est relativement faible toutefois. « Certains employeurs offrent jusqu'à 15 \$ l'heure », ajoute-t-il.

Les services

La responsable du service de placement du collège Lafleche, Hélène Brouillette, signale un bon taux de placement en éducation en services de garde à l'enfance. Il est de 93 %, dont 67 % à temps complet. Elle prévoit une augmentation de la demande au cours des prochaines années.

« L'avènement de la maternelle à temps plein dès l'âge de cinq ans, à l'automne 1997, ne jouera pas en défaveur des services de garde, estime-t-elle. La garderie pourra prendre charge des enfants le temps que les parents reviennent du travail. La politique familiale de la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, prévoit de plus de bas ta-

rifs de garde pour les enfants de quatre ans, ce qui donnera un nouveau souffle aux garderies. Nous recevons aussi des appels de l'Office de garderie franco-ontarien lorsqu'il a besoin de personnel. »

Les services en informatique continuent d'être très demandés à plusieurs endroits. Les cégeps de Drummondville, de Rimouski et de Sorel-Tracy cherchent des élèves. Les collèges François-Xavier-Garneau et de l'Abitibi-Témiscamingue ne parviennent pas à remplir leurs classes en techniques de bureautique. Pourtant, des postes sont ouverts.

Les soins infirmiers

Aussi paradoxal que cela puisse paraître dans le contexte du virage ambulatoire, les soins infirmiers pourraient se retrouver en pénurie de main-d'oeuvre d'ici deux ou trois ans. « La prévision des surplus a incité le gouvernement à diminuer le nombre d'élèves dans ce secteur », explique Jacques Desbois. Or, nombre de candidats l'ont dé-

serté, si bien que les quotas, même revus à la baisse, ne sont pas atteints. Dans un contexte de vieillissement de la population, le Québec continuera à avoir besoin d'infirmières. Le nombre de personnes ayant pris une retraite anticipée en juin 1997 semble plus important que prévu. Il faudra éventuellement assurer une relève : le nombre d'entreprises privées augmente et les soins à domicile exigeront du personnel. »

Pierre de Passillé, secrétaire général du Service régional d'admission du Grand Montréal, tout en confirmant la tendance actuelle au sous-emploi, reconnaît que l'hypothèse de la pénurie est sérieuse, « mais je n'ai pas de boule de cristal, nuance-t-il. Le surplus d'aujourd'hui compensera-t-il suffisamment la pénurie de demain ? C'est aussi possible. »

On trouvera de nombreuses informations complémentaires au sujet des techniques citées dans le guide *Les carrières du collégial* aux Éditions *Ma carrière Info* : (514) 890-1480.

Plus



Si la maternité de Pithiviers a été condamnée à la fermeture, c'est qu'il y avait eu une grosse « bavure » médicale, due à un manque de personnel et de matériel. Lequel à son tour s'explique par le fait qu'il n'y a pas assez d'accouchements à Pithiviers pour maintenir un service complet et conforme aux normes. Évidemment, les employés, photographiés ici au cours d'une manifestation le 8 septembre, ne l'entendent pas de cette oreille.

PHOTO AFP

Le système de santé en France, un modèle de grand luxe menacé



Louis-Bernard Robitaille

collaboration spéciale, PARIS

À première vue, les situations se ressemblent : la France, comme le Québec, est confrontée au problème des dépenses de santé, de rationalisation des soins et des équipements. Face au « trou » sans cesse grandissant de la Sécurité sociale, la maîtrise des dépenses est devenue le maître-mot des responsables en France.

Il y a 15 jours, le secrétaire d'État à la santé, Bernard Kouchner, était violemment pris à partie à Pithiviers, petite ville à 100 kilomètres à l'ouest de Paris, où après un accident médical on avait décidé la fermeture de la maternité. Puis, une revue réputée, *Sciences et Avenir*, publiait un dossier explosif, révélant que 478 établissements hospitaliers, publics ou privés, sur les 1500 que compte le pays, souffraient de graves carences en personnel et en équipement et devaient en toute logique fermer leurs portes.

La ressemblance n'est que superficielle ou très vague : en effet, comme le Québec et tous les pays occidentaux, la France est confrontée depuis de longues années à l'explosion des dépenses de santé et doit sérieusement resserrer les boulons. Ce qui implique des fermetures d'hôpitaux et des suppressions de lits.

En première

Là s'arrête la comparaison. Car, sinon au plan de l'équipement lourd — dont la qualité et la quantité doivent être comparables entre le Québec et la France — le système français appartient à une catégorie de grand luxe qui n'a jamais existé au Québec. Grand luxe, au moins sur quelques points : la facilité d'accès aux soins, l'accueil des patients et la disponibilité des médecins.

Un couple québécois, récemment en vacances à Paris, a fait cette expérience extraordinaire : à la suite d'un malaise grave et inquiétant, le monsieur s'est retrouvé aux urgences de l'hôpital Cochin et là, ô mi-

racle, sans même que personne ne lui demande ses papiers ou une carte médicale, il a immédiatement été pris en charge par un médecin compétent. Venant de Montréal, ces gens croyaient être tombés sur la Lune !

Encore aujourd'hui, dans une ville aussi surpeuplée que Paris, où l'on fait la queue pour le cinéma, le téléphone, les toilettes et le reste, il n'y a pratiquement aucune attente dans les urgences des hôpitaux. Ni à l'Hôtel-Dieu, qui est une énorme machine en plein cœur de la capitale, ni à Saint-Louis, plus modeste, au nord-est, ni à Necker, vers le sud-ouest, spécialisé dans les maladies d'enfants, ni aux Quinze-Vingt de la Bastille, grand centre ophtalmologique.

Dans tous les cas — même ceux qui sont relativement anodins — vous voyez un médecin dans les cinq ou 15 minutes. Dès qu'il s'agit d'une affaire un peu sérieuse, on vous propose de vous hospitaliser sur place séance tenante pour poursuivre les examens. Et il y a toujours un lit disponible, parfois même une chambre privée. Sauf rare exception, on ne voit jamais, comme à Montréal, des couloirs encombrés de civières par manque de lits. (Précision : il n'y a rien ici qui ressemble à des CLSC, et les urgences constituent la première ligne, et traitent aussi bien un problème de coton coincé au fond d'une oreille que les accidents graves). Pour une opération, sérieuse mais routinière, de la vésicule biliaire, ou au Québec, on vous met dehors moins de 24 heures après l'intervention, virage ambulatoire oblige, les hôpitaux français vous gardent quatre ou cinq jours.

Avant même d'arriver à l'hôpital, vous avez de bonnes chances de tomber sur un médecin. À la campagne, ils viennent bien entendu à domicile (dans un petit village du Sud, on compte trois médecins, avec téléphone et répondeur dans la voiture). Ce n'est plus le cas à Paris. En revanche, vous avez à tous les coins de rue des médecins qui reçoivent sans rendez-vous (une heure d'attente). En revanche, si vous voulez payer le supplément d'honoraires non couvert par la Sécurité sociale, vous n'avez qu'à appeler SOS médecins, une coopérative de médecins qui sillonnent Paris en voiture et arrivent chez vous dans les 15 minutes, même pour une simple grippe ou une inflammation oculaire.

Comment expliquer une telle surabondance médicale, et un luxe



Le secrétaire d'État à la Santé, Bernard Kouchner (à droite), a été pris à partie par des membres du personnel, à sa sortie du conseil d'administration extraordinaire de l'hôpital de Pithiviers.

PHOTO AFP

aussi inouï — en comparaison de la situation hospitalière québécoise, notamment ? Il est possible qu'ici entrent en compte des questions d'organisation, d'horaires de travail etc. Mais la vraie raison, c'est que la France dépense effectivement beaucoup d'argent pour la santé (environ 10 % du PIB, un record absolu en Europe), et entretient un réseau médical et hospitalier sans comparaison avec ceux du Québec.

Selon les chiffres officiels du ministère de la Santé à Québec, on compte aujourd'hui 13 288 médecins en activité. En France, un chiffre qui tourne autour de 160 000. Reporté sur la population québécoise, le chiffre français équivaldrait à plus de 19 000 médecins, soit 40 % de plus que ce qui existe aujourd'hui. Ce qui explique qu'à Paris ou en province, on en trouve facilement.

En ce qui a trait aux lits d'hôpitaux, la disparité est encore plus considérable. Pour 24 873 lits de courte durée au Québec, on en compte plus de 365 000 en France. Toujours reporté sur la population du Québec, cela donnerait 43 800 lits, c'est-à-dire pas loin du double de l'offre actuelle. D'où l'absence de civières dans les couloirs des urgences.

Bien entendu, cette surabondance médicale, et surtout hospitalière, a un coût budgétaire considérable, et la France demeure le pays européen où l'on dépenserait le plus dans le domaine de la santé. Combien ? C'est là tout le problème : la transparence budgétaire n'est pas la qualité première des Français.

Comme la santé ne relève pas du budget de l'État, mais pour l'essentiel tombe dans ce trou formidable de la Sécurité sociale, financée par les cotisations sociales et qui gère en même temps le chômage et les retraites, le montant global et précis de la santé reste plutôt mystérieux.

Ralentir les dépenses

On parle bien sûr de maîtriser les dépenses, mais il n'y a pas de programme radical de coupures. Et la suppression de lits ou la fermeture d'hôpitaux ne font pas partie des objectifs avoués du ministère de la Santé. Pas plus d'ailleurs qu'on n'envisage de limiter de manière autoritaire le nombre d'actes médicaux ou d'ordonnances (remboursées par la « Sécu ») faits par les médecins, qui sont seulement incités à la « modération ».

C'est par un autre biais que le système de santé français, qui part d'infiniment plus haut que le québécois, est menacé par une politique d'austérité, d'ailleurs relative. Son drame actuel vient justement de sa richesse.

Selon les spécialistes français, il n'y a pas actuellement de pays occidental où le réseau hospitalier soit aussi dispersé. Comme les budgets de la santé sont à la fois

obscur et intouchables, et qu'on ne peut jamais fermer un établissement local sans provoquer des levées de boucliers chez les élus locaux, on compte quelque 1500 hôpitaux ou cliniques généralistes.

Situations absurdes

Cette dispersion extravagante coûte évidemment de l'argent en soi, mais par dessus le marché aboutit à des situations absurdes. Si la maternité de Pithiviers a été condamnée à la fermeture, c'est qu'il y avait eu une grosse « bavure » médicale, due à un manque de personnel et de matériel. Lequel à son tour s'explique par le fait qu'il n'y a pas assez d'accouchements à Pithiviers pour maintenir un service complet et conforme aux normes : avec moins de 8000 habitants, on ne fait pas tourner une vraie maternité. Celle de Pithiviers fait partie des 77 recensées par *Sciences et avenir* où il y a moins de 300 accouchements par année. Alors que le simple bon sens veut qu'on regroupe ce service à Orléans ou Fontainebleau, distantes de 40 kilomètres seulement.

Pour des raisons strictement locales, un nombre impressionnant de petites villes ont ainsi gardé un bloc opératoire, un service d'urgences etc. Mais, que ce soit à Avallon (7900 h.) en Bourgogne, ou Bergerac (26 000 h.) dans le Périgord, le maintien de services chirurgicaux sous-utilisés (moins d'une opération par jour) et sous-équipés (en personnel médical, en spécialistes, en anesthésistes ou en matériel de pointe) devient un véritable danger pour la santé publique : le regroupement de ces services sur un nombre moins important de gros centres est un impératif reconnu de tous.

En France, la marge de superflu et de gaspillages est telle qu'on peut largement couper. Au Québec, semble-t-il, faute de superflu, on a directement commencé à couper dans l'essentiel.

C'est le chiffre — à la fois sérieux et approximatif — donné par *Sciences et Avenir* : 478 établissements qui se veulent polyvalents sont tout simplement dangereux à fréquenter, et on peut y constater une mortalité opératoire quatre fois supérieure à la moyenne nationale. Malgré les résistances locales, qui sont et seront féroces, on coupera dans ces petits établissements locaux.

À cette différence près : en France, la marge de superflu et de gaspillages est telle qu'on peut largement couper, au cours des années à venir, tout en gardant un système hospitalier civilisé et respectueux de la dignité humaine. Au Québec, semble-t-il, faute de superflu, on a directement commencé à couper dans l'essentiel.

Politique

Une lettre embarrassante pour Dion

Presse Canadienne

Un employé du bureau de comté du ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a écrit en août dernier à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié à Montréal pour que le traitement d'un dossier d'un commettant soit accéléré.

Le ministre Dion a indiqué hier soir qu'il ignorait tout de cette « erreur » jusqu'à ce qu'un journaliste communique avec son cabinet, hier. Le cabinet du ministre a alors lui-même rendu l'affaire publique, hier soir, par voie de communiqué, avant que le journaliste ne l'étaie au grand jour.

M. Dion « a immédiatement écrit à la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (Lucienne Robillard), l'informant de la lettre et lui demandant d'aviser la Commission de l'immigration et du statut de réfugié et de retirer cette lettre », a expliqué hier soir son secrétaire de presse, André Lamarre, par voie de communiqué.

L'adjoint a été suspendu jusqu'à ce que la lumière se fasse entourant tous les faits, ajoute le cabinet du ministre Dion.

Il y a un an jour pour jour, le 4 octobre 1996, le ministre de la Défense de l'époque, David Collette, démissionnait de son poste en prétextant qu'il avait commis une entorse au code d'éthique des libéraux.

M. Collette, grand ami du premier ministre Jean Chrétien, avait qu'il avait signé une lettre demandant à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié d'accélérer le traitement du dossier d'un de ses commettants.

Trois ministres auraient sollicité des fonds avec un individu sous enquête, selon le PC

HUGUETTE YOUNG
de la Presse Canadienne, OTTAWA

Les députés conservateurs André Bachand et Peter MacKay supposent « qu'au moins trois ministres » ont accompagné une personne soupçonnée de trafic d'influence à des usines pendant la campagne électorale.

Refusant de les nommer et sans preuves à l'appui, M. Bachand trouve inacceptable que des ténors du parti aient côtoyé M. Pierre Corbeil pendant la campagne électorale, un individu qui fait l'objet d'une enquête de la GRC pour trafic d'influence. Employé de la section québécoise du Parti libéral, celui-ci aurait sollicité des fonds pour garnir la caisse du parti en promettant en échange de faire débloquent des demandes de subvention auprès du ministère du Développement des ressources humaines.

« Durant la campagne électorale, il y a des ministres qui ont fait des visites de levées de fonds et des visites d'entreprises et on croit sincèrement qu'il y avait un ou des individus qui sont présentement sous enquête qui les accompagnaient, a lancé M. Bachand à l'issue de la période de questions. C'est une campagne électorale. On fait des levées de fonds à des fins partisans et il y a quelqu'un qui est sous enquête. »

« On ne me fera pas croire que le ministre (Alfonso) Gagliano n'était pas au courant qui était sous enquête. Ce n'est pas vrai. J'ai de la misère à le croire. J'espère que ce qu'il dit en chambre c'est la vérité. Je lui donne le bénéfice du doute. »

Soumis hier à un barrage de questions, les ministres Marcel Massé et Alfonso Gagliano ont refusé d'expliquer pourquoi ils n'avaient pas suspendu l'employé visé avant le fin de la campagne électorale.

Du ministre Gagliano, ce fut le silence glacial lorsqu'on lui a demandé quand il avait été mis au courant de l'enquête de la GRC.

« Jusqu'à ce que l'enquête soit terminée, je n'aurai pas un mot à dire là-dessus », a-t-il répondu au cours d'un point de presse hier avant de partir rapidement.

Le directeur du PLC, section Québec, avait expliqué que M. Corbeil était resté au service du parti car il demeurait innocent jusqu'à preuve du contraire.

« L'effet Bouchard » s'est dissipé

Le premier ministre est moins populaire que son parti

CHANTAL HÉBERT

Le premier ministre Lucien Bouchard a cessé d'être la locomotive de son gouvernement auprès de l'opinion publique. Il est devenu moins populaire auprès des Québécois que son parti, lequel enregistre par ailleurs son plus bas niveau d'appuis dans les intentions de vote depuis le départ de Jacques Parizeau.

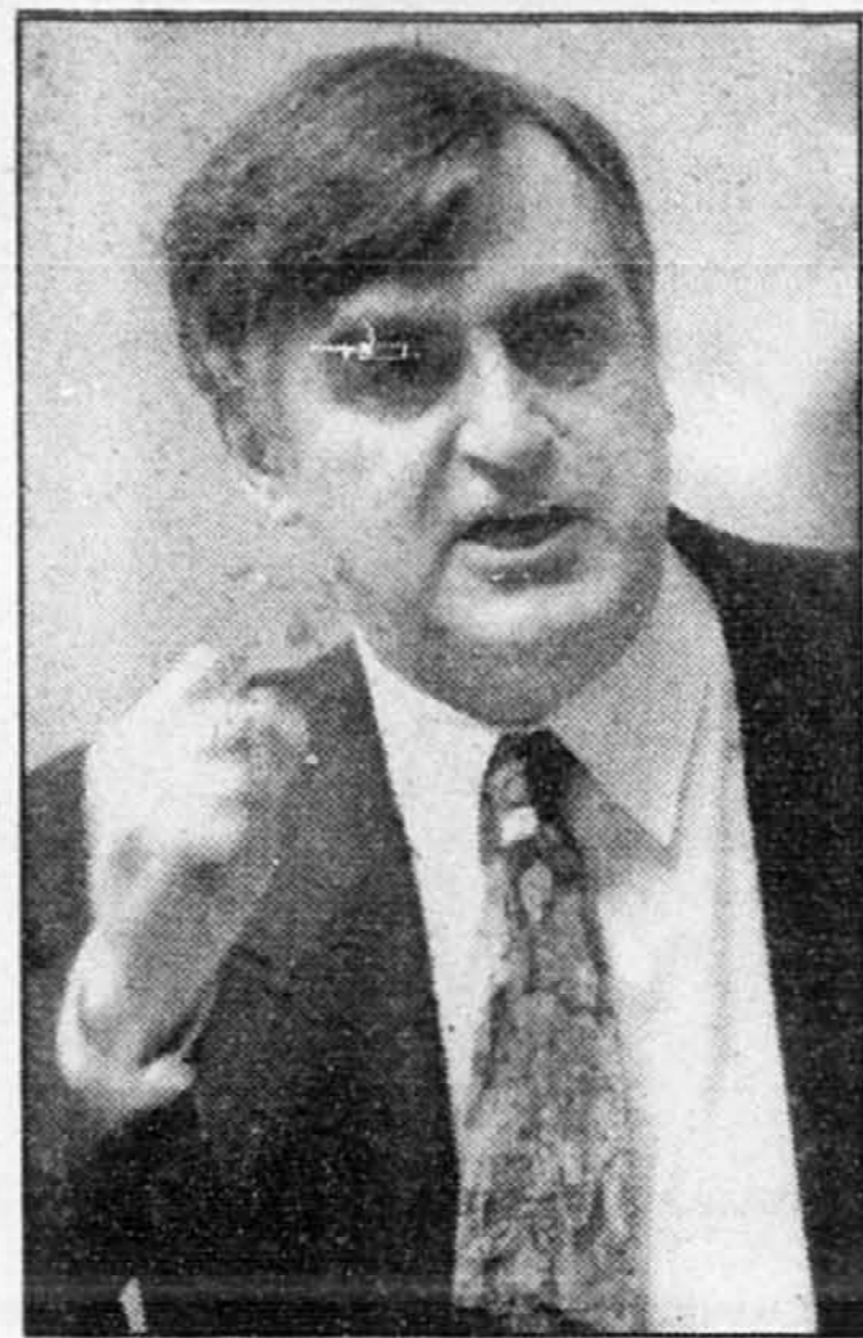
C'est ce qu'indique un sondage CROP réalisé pour *La Presse* entre le 23 et le 30 septembre, soit autour du moment où le gouvernement Bouchard relâchait les cordons de la bourse pour la santé et avant que le premier ministre ne s'engage dans le vif de sa mission en France.

Il confirme que même si le Parti québécois est encore en bonne posture pour remporter des élections, ses appuis, tout comme ceux à la souveraineté, sont en déclin. Ainsi, si des élections avaient eu lieu la semaine dernière, 46 % des Québécois auraient voté pour le PQ contre 43 % pour le PLQ. À 7 % et 3 % respectivement, l'Action démocratique de Mario Dumont et le parti Égalité arrivent loin derrière. À cause de la concentration du vote libéral et de l'avance du PQ chez les francophones, un tel score se serait traduit par une nette victoire péquiste.

Cependant, en un an, le PLQ de Daniel Johnson a gagné neuf points dans les intentions de vote pour remonter à un peu plus d'un point du score de 44,3 % qu'il avait obtenu aux dernières élections générales, un résultat qui indique que la présence de Lucien Bouchard à la tête du PQ ne permet

Sondage CROP

La Presse



Lucien Bouchard

plus à cette formation de gruger dans les appuis libéraux.

Autre indication de la disparition de l'effet Bouchard : la dernière fois que CROP avait enregistré un score péquiste aussi bas dans les intentions de vote, Jacques Parizeau était encore à sa tête. Depuis la mi-décembre 1995, moment auquel l'arrivée de Lucien Bouchard à Québec était connue, le Parti québécois s'était maintenu au-dessus de 50 % dans les intentions de vote dans tous les sondages de la maison CROP.

La cote de popularité du premier

Satisfaction à l'égard de Lucien Bouchard, premier ministre

■ Diriez-vous que vous êtes... de la performance de Lucien Bouchard comme premier ministre du Québec?

	Très/assez satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
Total (n: 1003)	40%	50%	10%
Région			
Québec-Métro (n: 253)	38	54	8
Montréal-Métro (n: 500)	37	53	10
Ailleurs en prov. (n: 250)	45	45	10
Langue maternelle			
Français seul. (n: 876)	46	45	9
Anglais/autre (n: 127)	14	73	13
Sexe			
Homme (n: 437)	43	50	7
Femme (n: 566)	38	49	13

Sondage précédent (21-28 octobre 1996)

Total (n: 1003)	53%	41%	6%
------------------------	------------	------------	-----------

Pourcentages horizontaux

Infographie La Presse

ministre Bouchard a fléchi de 13 points, passant de 53 % en octobre dernier à 40 %. Même s'il recueille ses plus hauts taux d'appuis chez les francophones, M. Bouchard ne franchit plus la barre des 50 % chez ces électeurs. De plus, 17 % des répondants péquistes et 29 % des souverainistes sont mécontents de son travail.

Si un référendum avait eu lieu ces derniers jours et qu'on y avait posé la même question qu'en octobre 1995, le NON l'aurait encore emporté, mais avec un score de 55 % contre 45 % en faveur du OUI. Avant répartition de ceux qui

n'ont pas voulu répondre, les intentions de vote des Québécois sont de 46 % pour le NON et 38 % pour le OUI. Le OUI devance encore le NON par cinq points chez les francophones décidés, soit 45 % contre 40 %. Le NON l'emporte dans les régions métropolitaines de Montréal et Québec, tandis que les deux options sont à égalité en région.

Le sondage repose sur 1003 entrevues téléphoniques effectuées du 23 au 30 septembre 1997. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille est précis à trois points près, 19 fois sur 20.

Intentions de vote au référendum

■ S'il y avait un référendum aujourd'hui avec la même question que le 30 octobre dernier, voteriez-vous ou seriez-vous tenté de voter...?

	OUI	NON	NSP/NRP
Total (n: 1003)	38%	46%	15%
Région			
Québec-Métro (n: 253)	41	46	13
Montréal-Métro (n: 500)	35	50	16
Ailleurs en prov. (n: 250)	42	42	17
Langue maternelle			
Français seul. (n: 876)	45	40	14
Anglais/autre (n: 127)	5	74	21
Sexe			
Homme (n: 437)	42	47	11
Femme (n: 566)	35	45	20

Pourcentages horizontaux

Infographie La Presse

Intentions de vote au niveau provincial, au Québec

■ S'il y avait des élections provinciales aujourd'hui au Québec, pour lequel des partis suivants voteriez-vous?

	PQ	PLQ	ADQ	PÉ	Autres
Total (n: 778)	46%	43%	7%	3%	1%
Région					
Québec-Métro (n: 183)	45	41	10	3	1
Montréal-Métro (n: 400)	41	47	7	4	1
Ailleurs en prov. (n: 195)	52	38	7	2	1
Langue maternelle					
Français seul. (n: 671)	56	34	8	2	1
Anglais/autre (n: 107)	3	85	5	6	1
Sexe					
Homme (n: 362)	46	42	7	3	1
Femme (n: 416)	47	43	7	2	1

Pourcentages horizontaux

Infographie La Presse

Duplessis: un comté pas comme les autres

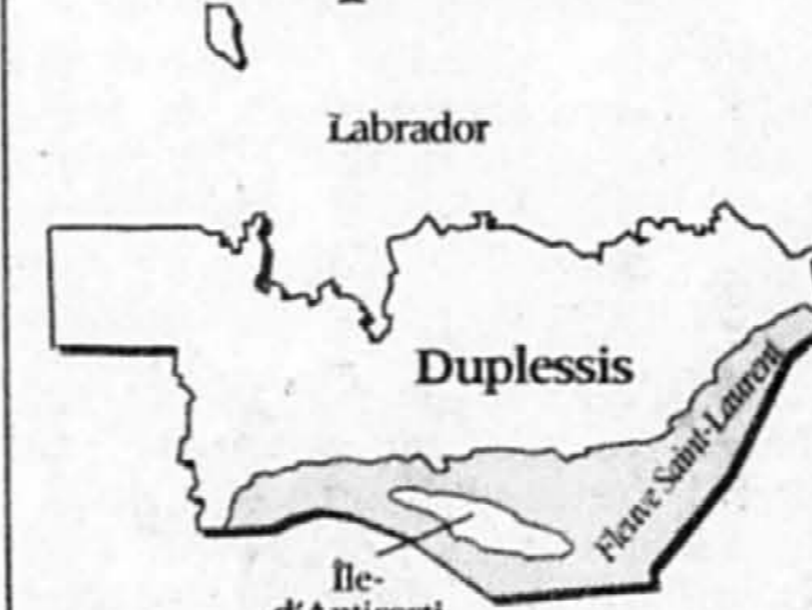
GILLES NORMAND
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Duplessis est un comté pas comme les autres. C'est le deuxième plus important en étendue au Québec. Il étend ses longues tentacules de sable sur la Côte-Nord, de la Pointe-aux-Anglais, 150 kilomètres à l'ouest de Sept-Îles jusqu'à Blanc-Sablon. Puis il monte au nord, bien au-delà de la rivière Moisie, dépassant Shefferville.

Cette contrée que le défunt député péquiste Denis Perron avait en quelque sorte fait sienne, est si vaste que son chef-lieu, Sept-Îles, se trouve à mi-chemin entre l'extrémité est du comté et Montréal. On y vit de la pêche, de l'industrie minière, papetière, du tourisme. L'aluminerie Alouette, le chantier SM3 et l'industrie Cascade de Port-Cartier comptent parmi les principaux employeurs. On y déplore toutefois un taux de chômage de 10%.

La circonscription de Duplessis a été créée en 1960 et modifiée trois fois par la suite. Denis Perron, élu avec une mince majorité de 274 voix en 1985, y a toujours augmenté sa majorité par la suite, celle-ci passant à 610 voix en 1989 et à 5263 voix en 1994. Et la situation est encore plus éloquente au plan de l'option souverainiste, le OUI ayant obtenu la faveur de 53% des électeurs en 1980 et de 63% en 1995, tandis que les offres de Charlotetown y étaient rejetées à 76% en 1992.

Circonscription électorale de Duplessis



Résultats de 1994

Perron, Denis	PQ	15 788
Detroit, Tony	PLQ	10 525

Candidats en 1997

Duguay, Nor. and	PQ
Montambault, Daniel	PLQ
Lapierre, Jean Eudes	ADQ

Francophones:	81,3%
Non-francophones:	18,7%

Référendum de 1995

OUI	63%
NON	37%

Nombre d'électeurs 36 499

Infographie La Presse

La « succession » de M. Perron, qui compte 36 601 électeurs, représente donc une marche haute à monter pour les adversaires du PQ. Quant au candidat péquiste, Nor-

mand Duguay, 55 ans, il part manifestement avec une bonne longueur d'avance compte tenu du travail fait par l'ancien député.

M. Duguay, syndicaliste à la retraite depuis avril, a déjà parcouru de long en large le comté dans l'exercice de ses fonctions. Se disant confiant de l'emporter, il soutient avoir l'appui de plusieurs syndicats (CEQ, Métallos, syndicats d'Hydro-Québec). Les libéraux, eux, ont choisi comme candidat un jeune entrepreneur en communications de 27 ans, Daniel Montambault, natif de Sept-Îles, et dont l'entreprise Globe Réseau Média est située à Montréal. Il a été journaliste à la télévision de Radio-Canada, sur la Côte-Nord.

Il ne se sent pas mal à l'aise d'avoir rencontré, en août dernier, le directeur-général de l'ADQ, Jacques Hébert, pour lui offrir ses services comme candidat de cette formation dans ce même comté de Duplessis aux élections complémentaires du 6 octobre. Il ne nie pas non plus avoir milité au sein du Parti conservateur au fédéral, ayant déjà été président de ce parti dans le comté de Manicouagan. M. Montambault a également contacté le directeur des opérations du Parti conservateur, François Pilote, pour manifester son désir de se présenter sous cette bannière, aux dernières élections fédérales.

« Je ne suis pas malhonnête. C'est une élection complémentaire et non référendaire. J'ai envie de participer à un Canada fort et le PLQ est le seul parti fédéraliste en

ce moment qui se bat pour la cause du Canada. C'est ça le plus important. Après mûre réflexion, c'est évident que le Parti libéral est le seul qui puisse rejoindre une majorité de gens pour faire du Canada un pays qui va continuer à être le plus admiré dans le monde entier », explique-t-il.

Les candidats à l'élection complémentaire de lundi prochain ont trimé dur pour faire le tour du comté. Un exercice coûteux puisque plusieurs parties du territoire habité sont inaccessibles par voie terrestre. Il faut donc se déplacer en hélicoptère ou en petit avion de brousse.

L'Action démocratique (ADQ), qui présente un candidat, ne peut compter que sur des moyens limités, son organisation sur la Côte-Nord étant, disons-le, embryonnaire. N'empêche que ses militants nourrissent des espoirs plutôt élevés. « Nous visons la victoire mais nous serons satisfaits de finir en deuxième position », dit André Lapierre, responsable des communications pour le comité électoral de l'ADQ dans Duplessis.

« Il y a quelques semaines, nous étions une dizaine de militants. Aujourd'hui, le téléphone sonne sans arrêt de la part de gens qui nous offrent leur aide. Notre formation prend des forces », précise M. Lapierre, porte-parole du candidat Jean-Eudes Lapierre (aucun lien de parenté), 40 ans et père de trois enfants, ouvrier-opérateur pour la compagnie minière Québec-Cartier, à Port-Cartier.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



CLINTON

Prothèse auditive

■ En raison du problème persistant de perte d'ouïe dont il souffre, les médecins du président Bill Clinton ont annoncé hier qu'ils lui avaient posé une prothèse auditive. Agé de 51 ans, M. Clinton se plaint depuis des années d'une perte d'ouïe. Il n'entend ainsi presque plus les hautes fréquences lorsqu'il se trouve dans une pièce avec beaucoup de monde. On lui a donc posé un petit audiophone dans le canal auriculaire qui ne se voit presque pas et le président ne le portera que lorsqu'il en aura besoin. Pour le reste, son état de santé est bon, ont précisé ses médecins.

d'après AP



Bill Clinton

IRAN-IRAK

Le Nimitz dans le Golfe

■ Les États-Unis ont décidé de dépêcher dans le Golfe le porte-avions Nimitz. Selon des sources militaires, cette décision fait suite à des raids de la chasse iranienne en territoire irakien, dans la zone d'exclusion aérienne imposée par les Alliés dans le sud irakien à la suite de la guerre du Golfe, en 1991. Ces vols des appareils iraniens ont suscité un regain de tension entre les deux pays, qui se sont déchirés lors d'une très longue guerre pendant les années 80.

d'après AFP

BOSNIE

Musulmans armés

■ Le département d'État américain a démenti hier des informations de presse selon lesquelles le gouvernement bosniaque musulman entraînerait et équipait secrètement ses forces armées à un niveau qui pourrait leur permettre d'attaquer les Serbes de Bosnie. Selon le *New York Times*, qui citait un responsable européen de l'OTAN à Sarajevo, le réarmement des Bosniaques musulmans s'est accéléré au cours des dernières semaines. Le président bosniaque Alija Izetbegovic a rejeté comme « spéculations sans fondements » ces informations. Le journal citait comme exemple de réarmement secret la récente découverte de 10 chars T-55 de fabrication russe et en provenance d'Égypte, à bord d'un cargo ukrainien au large du port croate de Ploce. D'autres informations font état de chargements transitant par le port croate de Rijeka qui, à la différence de Ploce, n'est pas contrôlé par l'OTAN.

d'après AFP

PALESTINE

Usage de torture

■ L'organisation Human Rights Watch a accusé les services de l'Autorité palestinienne d'Arafat d'avoir recouru à l'intimidation et la torture, dans un rapport publié hier. Quatorze suspects sont morts en détention depuis 1994. Le groupe a accusé l'Autorité d'avoir aussi menacé et arrêté des journalistes, des militants de droits de l'Homme et d'autres critiques, « encourageant ainsi l'autocensure et créant un climat de peur et d'intimidation ». Mais le rapport critique également Israël et les États-Unis qui « font pression sur l'Autorité palestinienne afin qu'elle réprime la violence anti-israélienne sans pour autant se soucier des méthodes utilisées ».

d'après AFP

ALGÉRIE

Villageois massacrés

■ Trente-huit habitants du village de Mahelma près de Blida, dans la périphérie sud d'Alger, ont été égorgés et décapités dans la nuit de jeudi à hier par un groupe armé qui a brûlé les maisons des victimes avant de se retirer, ont indiqué à l'Associated Press des voyageurs en provenance de la région. Ce massacre est intervenu trois jours après la trêve unilatérale annoncée par l'Armée islamique du salut, le bras armé du FIS. Il se situe dans la sphère d'action du Groupe islamique armé.

d'après AP

Enquête sur le fiasco du Mossad

Agence France-Presse
JÉRUSALEM

Une commission parlementaire israélienne chargée de contrôler les services de sécurité et de renseignement devrait examiner l'affaire de la tentative d'assassinat d'un responsable du Hamas, Khaled Mechaal, à Amman, a annoncé hier l'un de ses membres.

« J'ai demandé une convocation de la commission. Elle va certainement se réunir au cours des prochains jours », a déclaré le député Yossi Sarid, dirigeant du parti d'opposition Meretz. Il a accusé le premier ministre Benjamin Netanyahu de s'être comporté de manière « irresponsable et infantile » s'il a donné son feu vert à l'opération. Il lui a reproché de ne pas en avoir pesé les conséquences.

La télévision publique israélienne a fait état hier d'échanges de reproches entre le gouvernement et les services de sécurité qui se rejettent la responsabilité du fiasco. Les responsables gouvernementaux accusent l'équipe opérationnelle d'avoir failli à sa tâche, alors que les responsables de sécurité répliquent que l'ordre n'aurait jamais dû être donné, selon la même source.

L'affaire, couverte par le secret défense, a commencé à faire des vagues après la libération, décidée mercredi par M. Netanyahu, du guide spirituel du mouvement in-

tégriste palestinien Hamas, cheikh Ahmed Yassine, détenu depuis 1989 et actuellement hospitalisé à Amman.

« C'est vraisemblablement le plus grand désastre de l'histoire du Mossad, s'il est effectivement impliqué. Il est certain que ses chefs devront rendre des comptes, et il se peut que le premier ministre Benjamin Netanyahu ne soit pas épargné », a estimé un spécialiste des services secrets, Amir Oren.

« Quelqu'un va devoir payer pour ce désastre. Il ne serait pas étonnant que le chef du Mossad en personne, Danny Yatom, saute, d'autant qu'il entretient de mauvais rapports avec le premier ministre », estime M. Oren. M. Netanyahu pourrait également être mis en cause puisqu'en dernier ressort c'est lui qui donne le feu vert à ce genre d'opération.

Pour le quotidien *Haaretz*, « l'opération avortée révèle des défaillances ahurissantes, aussi bien au niveau de l'exécution que dans sa conception même ».

Le commando, chargé de tuer Mechaal, l'a blessé avec un produit chimique et deux de ses membres se sont fait prendre après une course poursuite à travers les rues d'Amman. Ils auraient en outre utilisé la même voiture de marque Hyundai qui avait été louée par deux gardes de l'ambassade d'Israël, blessés quelques jours plus tôt à Amman, selon la télévision publique. Celle-ci n'exclut pas que les deux hommes aient passé des yeux complets à leurs interrogatoires jordaniens.

Le fait que l'opération se soit déroulée à Amman a aussi failli entraîner une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, selon la même source.

L'historien Benny Morris doute cependant que le fiasco d'Amman entraîne la chute du gouvernement Netanyahu. « Il faudrait que l'opposition fasse feu de tout bois. Or, jusqu'à présent, les opérations du Mossad ont toujours bénéficié d'un consensus dans l'opinion », note M. Morris.

« Israël a vécu depuis sa création en 1948 jusqu'à ces dernières années comme un État assiégé par des ennemis qui veulent sa perte. Aussi le public a toujours donné carte blanche aux opérations du Mossad, y compris aux liquidations de Palestiniens », souligne-t-il.

C'est ainsi que des agents israéliens ont assassiné quasiment tous les responsables de l'attaque qui a



Khaled Meshal, l'homme du Hamas, attaqué à Amman par deux agents du Mossad porteurs de passeports canadiens.

coûté la vie à onze athlètes israéliens à Munich le 5 septembre 1972.

Cette campagne, couronnée du point de vue israélien de succès, avait été marquée par une bavure : à Lillehammer (Norvège) en juillet 1973, un commando avait assassiné par erreur un serveur de café marocain pris pour un chef palestinien qui allait être abattu par la suite. Le commando avait été capturé. Deux de ses membres étaient en possession de passeports canadiens ce qui avait déjà entraîné une réaction de colère d'Ottawa.

Le FBI élargit son enquête sur Al Gore

d'après AFP et AP
WASHINGTON

L'Attorney General (ministre de la Justice) Janet Reno a officiellement demandé hier la poursuite de l'enquête en cours sur les malversations reprochées au vice-président Al Gore dans le cadre du financement de la campagne démocrate de 1996.

Dans une notification judiciaire, M^{me} Reno a expliqué qu'au terme d'une enquête initiale de 30 jours, elle n'avait « pas été capable, parce que l'enquête préliminaire est limitée à 30 jours, et en raison de la complexité des faits et des questions légales », de « déterminer s'il existe des éléments suffisants, spécifiques et crédibles pour suggérer une violation de la loi fédérale ».

M^{me} Reno a ajouté qu'en vertu de la loi, il lui était donc fait obligation de demander une enquête formelle sur les malversations supposées de M. Gore, d'une durée de 60 jours.

« Tout ce que j'ai fait était légal », a commenté peu après le vice-président, en déplacement à Tampa.

Anticipant sur cette décision, le porte-parole de la Maison-Blanche Michael McCurry avait souligné dans la matinée que la poursuite de l'enquête ne représentait « qu'une extension de temps, qui donne plus de temps pour étudier la loi ».

À son terme, M^{me} Reno devra décider s'il existe des charges suffisantes pour ordonner la nomination d'un procureur indépendant, nécessaire selon la loi américaine lorsqu'il apparaît qu'un haut responsable du gouvernement peut avoir été impliqué dans des activités illégales.

L'enquête sur le vice-président, qui affirme n'avoir violé aucune loi, ne porte que sur la légalité de coups de téléphone qu'il a reconnus avoir passés depuis la Maison-Blanche, pour recueillir des fonds pour les démocrates lors de la campagne de 1996.

Considéré comme le favori des Démocrates pour la candidature au parti à la présidence des États-Unis en l'an 2000, M. Gore a reconnu avoir passé 46 appels téléphoniques depuis la Maison-Blanche, des sollicitations qui avaient rapporté 3,7 millions à son parti.

M^{me} Reno avait lancé une enquête préliminaire après avoir appris par la presse qu'une partie de cet argent (120 000 dollars) serait allée dans les caisses de campagne de MM. Clinton et Gore.

Une autre loi pourrait avoir été violée par M. Gore : vieille de 114 ans et n'ayant quasiment jamais été utilisée, elle interdit à des responsables fédéraux de collecter des fonds sur une propriété fédérale.



Le mur : sept ans déjà

Les *Langen Kerls*, jadis garde personnelle de l'empereur Frédéric II d'Allemagne, est resurgie de l'histoire hier, le temps de célébrer, devant la porte de Brandebourg à Berlin, le septième anniversaire de la réunification allemande.

Le régime de Kabila expulse les agences humanitaires

d'après AFP et AP
NEW YORK

La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a ordonné à toutes les agences humanitaires de « quitter immédiatement » la région de Goma (est) et a décidé d'expulser les réfugiés rwandais qui ont franchi récemment la frontière, a annoncé hier le porte-parole de l'ONU.

« Cela ne va pas aider » la RDC, a dit un diplomate américain à propos de cette décision des autorités de Kinshasa.

Celles-ci continuent en effet leur épreuve de force avec l'ONU sur la mission d'enquête sur des massacres présumés de réfugiés hutus rwandais. Ils auraient été commis par les forces de Laurent-Désiré Kabila lors de leur offensive victorieuse contre le régime du maréchal Mobutu Sese Seko au printemps.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a rappelé pour consultation à New York les chefs de cette mission, restée bloquée à Kinshasa pendant cinq semaines.

Selon l'ONU, quelque 70 personnes, dont une vingtaine d'expatriés, travaillent à Goma pour les agences humanitaires. Elles ont reçu l'ordre de partir en laissant sur place leur équipement. Les agences ont jusqu'à lundi pour se confor-

mer à cette décision. « Mais la pression est telle pour leur départ qu'elles partiront avant », a ajouté un porte-parole.

Le ministère de l'Intérieur de la RDC a « également ordonné aux autorités locales de fermer la frontière entre le Nord-Kivu et le Rwanda » et « leur a donné pour instruction d'expulser tous les réfugiés rwandais qui sont entrés dans cette région », indique le communiqué du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR).

« Nous sommes très inquiets des implications de cette annonce pour les réfugiés rwandais qui ont à nouveau commencé à franchir la frontière ces derniers jours pour fuir la reprise des combats dans l'ouest du Rwanda », a ajouté le HCR.

De source humanitaire à Genève on évalue le nombre de ces réfugiés à un chiffre allant de 200 à 2000. Ils ont quitté le Rwanda depuis le 22 septembre, précise-t-on. Selon Mary Okabe du HCR, il s'agit « probablement d'au moins une centaine de réfugiés hutus ». « Mais, a-t-elle souligné, nous n'avons pas accès à ces régions et nous ne savons pas ce qui s'y passe ».

Au début du mois de septembre, Kinshasa avait déjà expulsé quelque 700 réfugiés rwandais établis

dans la région de Kisangani, ce qui avait amené le Haut Commissaire aux réfugiés, Sadoka Ogata, à menacer de suspendre toutes les opérations de son agence.

Pour sa part, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, est convaincue que les troupes de Kabila ont commis « des massacres à grande échelle » entre octobre 1996 et mai dernier dans l'ex-Zaïre. Scott Campbell, l'un de ses membres, a indiqué au quotidien danois *Berlingske Tidende* que son organisation allait publier la semaine prochaine un rapport à ce sujet après sa récente visite dans ce pays.

« Nous sommes complètement persuadés qu'il y a eu des massacres à grande échelle perpétrés par les forces rebelles de Laurent Kabila », notamment dans le camp de réfugiés hutus à Mugunga, près de la frontière du Rwanda, où les pires tueries avaient eu lieu en novembre dernier.

Scott Campbell a constaté, lors de son enquête dans plusieurs régions du pays, que le régime de Kabila est en train de détruire à grande vitesse les preuves de ces massacres. « Les corps des victimes sont déterrés des fosses communes et brûlés, les témoins des tueries menacés, battus et emprisonnés pour qu'ils gardent le silence » a-t-il dit.

L'état de santé des travailleurs du réseau de la santé est jugé préoccupant

MARC THIBODEAU

L'état de santé tant physique que psychologique d'une fraction importante des employés du réseau de la santé laisse sérieusement à désirer.

C'est du moins ce que suggèrent les résultats d'un sondage réalisé par l'Association pour la santé et sécurité du travail, secteur affaires sociales, dont *La Presse* a pris connaissance.

Le sondage révèle que le quart des travailleurs du réseau disent avoir souffert au cours des deux dernières années d'un problème de santé physique ou psychologique majeur, soit 59 000 personnes sur les quelque 235 000 salariés que comptait le réseau au moment de la consultation, en avril. Près de 73 % de ces personnes ont précisé que des séquelles physiques ou psychologiques avaient résulté de leur problème. Globalement, 48,1 % des employés consultés affirment être en très bonne ou en excellente santé, alors que 59,3 % en disaient autant lors d'un sondage réalisé par Santé Québec en 1992.

La situation ne va pas nécessairement s'améliorer puisque 30 % des employés croient que leur état de santé va se détériorer au cours des cinq prochaines années. Et

18 % affirment même « désespérer » en pensant à l'avenir. Les répondants estiment que la détresse psychologique, les agressions verbales ou physiques des patients, les déplacements des malades — qui peuvent, par exemple, causer des maux de dos — sont les facteurs les plus susceptibles d'avoir un grand impact sur leur état de santé.

L'association, vouée à la prévention des lésions professionnelles dans le secteur de la santé et des services sociaux, se dit incapable de préciser si les difficultés vécues par les employés peuvent expliquer la popularité du programme de départs assistés du gouvernement, lancé en avril.

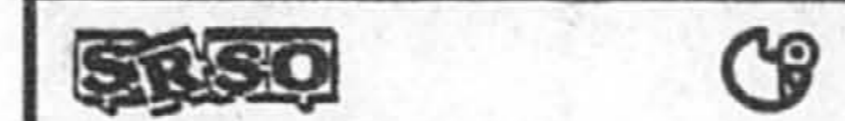
Louise Magny, coprésidente syndicale de l'organisme et secrétaire générale de la FTQ, estime que l'incertitude et les changements de postes liés au programme en question ont certainement incité plusieurs personnes à partir. Pas moins de 70 % des répondants estiment d'ailleurs que leur travail et la réorganisation du réseau affectent leur état de santé.

Gilles Le Beau, directeur général de l'association, déclare pour sa part que les résultats du sondage, qui reflète les réponses de près de 1600 employés, sont « préoccupants ». « Nous sommes loin

d'avoir terminé notre travail en matière de prévention », indique-t-il.

M. Le Beau s'empresse de souligner qu'il ne faut pas négliger pour autant l'impact des mesures de prévention mises en place au cours des dernières années dans le réseau. Il est encourageant de constater par exemple, dit-il, que le nombre de lésions professionnelles indemnisées par la CSST au Québec continue de diminuer depuis le début de la décennie.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS



Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort

APPEL D'OFFRES VENTE DU CAMPUS FRANKLIN PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC

Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort désirent vendre sans autre garantie que celle de ses faits personnels, le Campus Franklin situé au 1270, Chemin Covey Hill, Franklin, province de Québec. J0S 1E0 connu et désigné comme étant les lots suivants :

- a) Du lot UN de la subdivision du lot originaire CINQUANTE ET UN D (51D-1) du premier Rang Hemmingford des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Franklin, circonscription foncière de Huntingdon;
- b) Du lot DEUX de la subdivision du lot originaire CINQUANTE ET UN D (51D-2) du premier Rang Hemmingford des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Franklin, circonscription foncière de Huntingdon;
- c) D'une partie non subdivisée du lot originaire CINQUANTE ET UN D (Prie 51D) du premier Rang Hemmingford des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Franklin, circonscription foncière de Huntingdon;
- d) D'une partie non subdivisée du lot originaire QUATRE B (Prie 4B) du second Rang Russelltown des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Franklin, circonscription foncière de Huntingdon;
- e) D'une partie non subdivisée du lot originaire TROIS B (Prie 3B) du second Rang Russelltown des plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Canton de Franklin, circonscription foncière de Huntingdon.

Avec bâtisses dessus construites.

Date de clôture et validité des soumissions: La valeur de la mise à prix est fixée à quatre cent mille dollars (400 000 \$).

- 1- Pour être valable, toute proposition doit :
 - a) être d'au moins quatre cent mille dollars (400 000 \$) et être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou une Caisse Populaire, d'un montant de quarante mille dollars (40 000 \$) fait à l'ordre des Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort. Ce montant sera appliqué en acompte du prix de vente et le solde du prix de vente deviendra dû en un seul versement à la signature de l'acte de vente.
 - b) parvenir au bureau des Services administratifs, sis au 273, boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay (Québec) J6K 3C4, avant 14 heures, heure locale, vendredi 14 novembre 1997, dans l'enveloppe pré-adressée fournie avec le document, cachetée, portant la mention du projet. L'ouverture des soumissions se fera à la même heure locale et date au bureau des Services administratifs.
- 2- La soumission retenue devra être valide pour cent quatre-vingts (180) jours à partir de l'heure et du jour de clôture de l'appel d'offres et son soumissionnaire devra s'engager à signer l'acte de vente dans les cinq (5) jours de l'avis qui lui sera donné par les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort.
- 3- Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort s'engagent à accepter ni la plus haute, ni toute autre soumission, et le cas échéant, la réalisation de la soumission retenue est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux.
- 4- Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu pour la somme de cinquante dollars (50 \$) du lundi au vendredi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant :

Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort Services administratifs 273, boul. St-Jean-Baptiste Châteauguay (Québec) J6K 3C4

À l'attention de: M. Jacques Rochon Directeur des services administratifs Téléphone : (514) 692-1010 poste 351

Le soumissionnaire doit présenter sa soumission sur les formules fournies à cet effet à l'adresse précitée.

Seules les personnes ayant obtenu le document faisant état des conditions exigées pour la présente vente sont admises à visiter les bâtisses.

JACQUES ROCHON Directeur des services administratifs

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

LITWIN BOYADJIAN INC Syndic de faillite

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de 2430-5104 QUÉBEC INC., corps politique dûment incorporé en vertu de la Loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3315, boul. de la Concorde Est, Duvernay Laval, Province de Québec.

Compagnie débitrice AVIS est par les présentes donné que 2430-5104 Québec Inc., a déposé une cession le 29ième jour de septembre, 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15^e jour d'octobre 1997, à 9:30 heures, au bureau du Séquestre Officiel, situé au 5, Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal, Province de Québec.

Date de Montréal, le 2^e jour d'octobre 1997.

NOUBAR BOYADJIAN, c.a., c.l.p., Syndic Responsable de l'actif

1, Place Ville Marie, Suite 2720, Montréal (Québec) 750, boul. Henri-Bourassa Est, Suite 3, Montréal (Québec) (514) 875-4000

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

APPEL D'OFFRES PUBLICS ADMINISTRATEUR DE LA RÉGIE

La Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, formée des villes de Beloeil, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park et McMasterville et dont l'usine de traitement des eaux usées sera en opération à la fin de l'année 1997 est à la recherche d'un administrateur pour l'assister afin d'assurer la gestion de la régie.

L'administrateur verra à agir à titre d'interlocuteur auprès des firmes et des fournisseurs liés par contrats à la régie, à exécuter les décisions du Conseil d'administration de la régie et à voir à recommander toutes politiques et procédures pour assurer une gestion efficace des opérations de la régie. L'administrateur devra également assurer la fonction de secrétaire-trésorier telle que définie à la Loi sur les cités et villes.

Cette fonction d'administrateur est considérée comme un poste à temps partiel et le futur titulaire pourra occuper le bureau administratif situé à l'intérieur de l'usine construite sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire. L'administrateur devra fournir son propre système informatique ainsi que les logiciels nécessaires pour satisfaire aux exigences de ses responsabilités.

L'administrateur sera rémunéré sur une base annuelle et les honoraires seront payés 4 fois par année. Le contrat sera pour une durée de 3 ans.

Une description de tâches incluant une description des exigences minimales requises ainsi que du partage des responsabilités est disponible au bureau du secrétaire-trésorier de la régie; ce document pourra être fourni à toute personne intéressée en s'adressant à Jean Tremblay, secrétaire-trésorier de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, 472, rue Prince Edward, Otterburn Park (Qc) J3H 1W4, tél.: (514) 536-0303 Télécopieur: (514) 467-8260.

Les offres de service devront parvenir au secrétaire-trésorier de la régie, à l'adresse mentionnée plus haut, au plus tard le vendredi 31 octobre 1997 à 14 heures; l'ouverture des offres de service se tiendra à 14 heures 15 à la salle de conférence de la Ville d'Otterburn Park au 120, rue Bellevue.

Donné à Otterburn Park ce 3 octobre 1997

Jean Tremblay Secrétaire-trésorier R.A.E.V.R.

Avis public

Ville de Montréal

Service du développement économique

Vente d'immeuble par soumissions publiques

Des soumissions seront reçues, avant 14 heures, à la date ci-après mentionnée, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal (Québec) H2Y 1C6, pour:

Soumission: 97-01

Pour la vente de l'immeuble sis au 4235, rue Saint-Antoine Ouest, à Montréal. Cette bâtisse de trois étages, de construction récente, peut être utilisée, selon le règlement de zonage en vigueur, à des fins de commerce au rez-de-chaussée et d'habitation aux étages. La superficie par étage est d'environ 1 562 pieds carrés. La superficie du terrain est de 2 390 pieds carrés.

Montant de la mise à prix: 52 500 \$

Date d'ouverture des soumissions: le 19 novembre 1997

Conditions d'admissibilité

Toutes les conditions de cette demande de soumissions publiques

sont contenues dans les documents disponibles pour examen, pouvant être obtenus contre un paiement non remboursable de 75 \$, incluant la TPS et la TVQ. Ce paiement doit être fait en argent comptant ou sous forme de chèque visé, mandat poste ou mandat bancaire libellé à la Ville de Montréal. Ces documents seront disponibles du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h, au Service du développement économique, 413, rue Saint-Jacques, 4e étage, Montréal (Québec) H2Y 1N9. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 872-2815.

La procédure de dépôt de soumission

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet, y incluant le dépôt de soumission représentant 10% du montant offert. Les soumissions seront ouvertes publiquement, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, bureau R.113A, immédiatement après l'expiration du délai de présentation.

Montréal, le 4 octobre 1997

Le greffier Léon Laberge

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

appel d'offres

Gouvernement du Québec Conseil du trésor Direction des acquisitions

À VENDRE



CANADAIR CL-215, 1970

Le directeur général des achats, au nom du gouvernement du Québec, sollicite des soumissions pour l'achat de deux (2) avions-citernes, type CL-215, Canadair 1970.

Les conditions de vente, les spécifications de l'appareil ainsi que les instructions pour l'inspection sont contenues dans les documents d'appel d'offres/soumissions no : 97-0078 disponibles auprès du :

Bureau des appels d'offres 1500-H, rue Jean-Talon Nord, 1^{er} étage, local 1.12 Sainte-Foy (Québec) CANADA G1N 4T5 Téléphone : (418) 646-6208 M. Leo Valois

Seules les soumissions dont les prix sont supérieurs à 1 450 000 \$ US pour chaque avion et accompagnées des garanties prescrites seront considérées. Elles devront parvenir dûment remplies à l'adresse précitée avant quinze heures (15 h), heure locale, le 19 novembre 1997. L'ouverture publique des soumissions suivra immédiatement.

Le directeur général des achats se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus haute.

Cet avis est assujéti aux conditions apparaissant aux documents d'appel d'offres.

Le directeur général des achats, Michel Gagnon, ing.

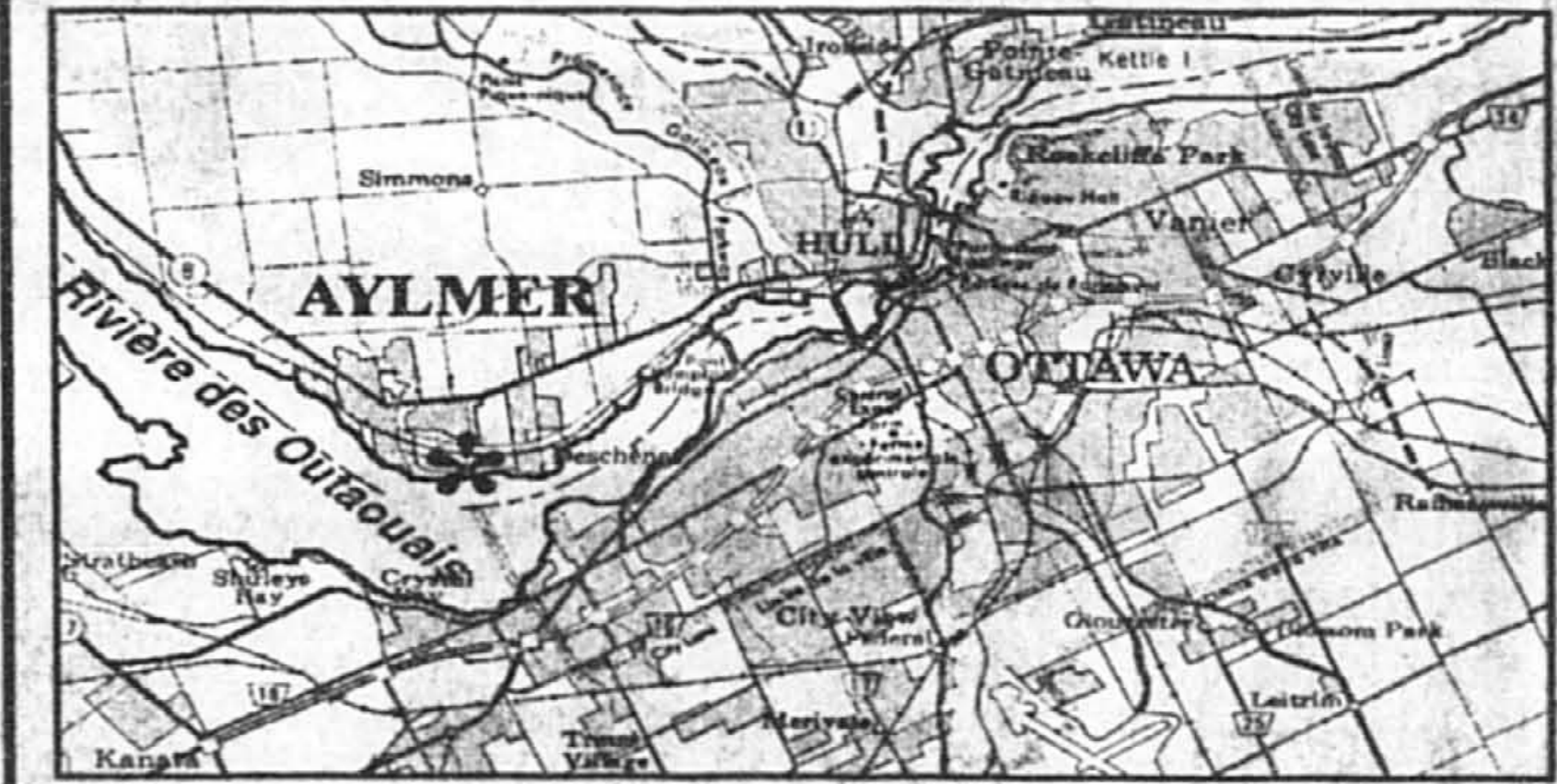
Québec

PROMOTEURS IMMOBILIERS ET/OU CONSTRUCTEURS

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

La Ville d'Aylmer invite des entreprises à manifester leur intérêt à faire l'acquisition d'une parcelle de terrain destinée à du développement résidentiel et commercial.

Ce terrain d'une superficie de 74 acres est situé entre le boulevard Lucerne et le développement existant du chemin Fraser en bordure de la rivière des Outaouais et du secteur Wychwood.



Le but de cette invitation est de solliciter de l'information. Les compagnies intéressées peuvent obtenir un document d'information en communiquant avec Louis-Philippe Beaudin au (819) 685-5003 ou par télécopieur (819) 685-5006 ou par Internet: lpeaudi@ville.aylmer.qc.ca. Ce document contient de l'information plus détaillée et le formulaire de réponse des compagnies.

L'information soumise n'engage aucune des parties. La Ville d'Aylmer peut demander aux répondants des informations additionnelles. Les formulaires de réponse cachetés doivent être adressés avant le 28 octobre 1997 à:



Louis-Philippe Beaudin, Commissaire au développement économique Ville d'Aylmer 115, rue Principale, 4ième étage Aylmer (Québec) J9H 3M2

ENCAN

ENCAN UNIVERSELS

ELAG (1994) INC. Nous a mandaté pour vendre PAR ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE (en lots détaillés) sur les lieux

au : 569, boul. Sainte-Madeleine, Sainte-Marthe-du-Cap (Québec) Le mercredi 8 octobre 1997, débutant à 11 h 30

CAMIONS • NACELLES • DÉCHIQUETEUSES REMORQUE • CAMIONS AVEC NACELLES, BOITES D'EMPÊCHEMENT À DÉCHIQUETEUSES • ETC...

- (1) 1991 GMC Topkick diesel, mot.3116 Cat a/bte dompeuse • (1) 1981 INTER 1754 mot. 9L a/nacelle Asplundh & bte dompeuse • (1) 1980 INTER 1754 diesel, a/nacelle Pitman • (1) 1980 INTER 1754, & bte à copeaux 396 P.C. • (1) 1981 INTER 1824 & bte à copeaux 400 P.C. • (1) 1980 GMC F7000 diesel a/nacelle Pitman & bte à copeaux, 396 P.C. • (1) 1978 GMC 7000 • (1) 1981 GMC 7000 a/nacelle Holan & déchiqueteuse Eager Beaver & bte dompeuse • (1) 1981 INTER 1854 diesel a/nacelle Pitman-D & déchiqueteuse Rodrigue RM12x12 & bte dompeuse, 400 P.C. • (1) 1979 INTER S1700 diesel a/nacelle Holan-S & déchiqueteuse Morbark Eager Beaver & bte dompeuse, 396 P.C. • (1) 1979 GMC 6500 (TC7) a/nacelle Asplundh déchiqueteuse hydraul. & bte dompeuse 288 P.C. • (5) 1980 GMC 7000 a/déchiqueteuse Rodrigue RM12x12 & btes dompeuse, 400 P.C. • (1) 1979 INTER 1700 diesel a/nacelle Holan-S & plate-forme • (1) 1978 GMC 7000 a/nacelle Asplundh & bte à copeaux 440 P.C. • (1) 1981 INTER 1724 • (1) 1982 FORD F800 MHV diesel mot. 8.2 a/nacelle Asplundh & bte dompeuse • (2) 1981 INTER 1724 a/déchiqueteuses Rodrigue RM12x12, & btes dompeuse, 400 P.C. • (1) 1984 INTER S1900 diesel a/nacelle Asplundh & bte dompeuse, 400 P.C. • (2) 1979 FORD F700 diesel a/nacelles Sky Worker & dechiq.Rodrigue RM12x12 & btes dompeuse, 400 P.C. • (1) 1980 INTER 1754 diesel a/nacelle Holan bte à copeaux 396 P.C. • (1) 1979 INTER 1754 diesel a/nacelle Holan-S & bte dompeuse, 420 P.C. • (2) 1982 FORD F700 (MHV) a/déchiq.Rodrigue RM12x12 & btes à copeaux 396 P.C. • (1) 1980 INTER 1854 diesel • (1) WAYNE 16' a/mot. FORD 6 cyl. ind. • (1) WAYNE 16' a/mot. CHRYSLER 8 cyl. • (3) MORBARK EAGER BEAVER a/mot. 4 cyl. 300 C.I.D. • NACELLES • (1) ASPLUNDH 46' • (1) HOLAN-S 45' • (1) HOLAN-D 43' • (1) SKY WORKER 43' • (2) SKY WORKER 45' • (1) SKY WORKER 50'

INSPECTION DES ACTIFS, LE MARDI 7 octobre 1997, de 9 h à 17 h

PRIME D'ACHETEUR DE 10 % SUR TOUS LES ACHATS • L'encan sera exécuté selon les termes & conditions affichés sur les lieux de la vente. PAIEMENT DÉPÔT DE 25 % COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ à l'achat, le solde par CHÈQUE VISÉ.

ENCANTEURS UNIVERSELS ENCANTEURS • ÉVALUATEURS • LIQUIDATEURS Tél. : (514) 990-1888 Fax : (514) 620-6583

Autres Encans en page A33

SIX CONFÉRENCES

COMPRENDRE ET AIMER LA CHINE

(architecture, littérature, philosophie, aménagement paysager, histoire)

les mercredis - 19h30 à 21h30 du 22 octobre au 26 novembre 1997

Renseignements : 872-9677

SOCIÉTÉ DU JARDIN DE CHINE DE MONTRÉAL

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

CUISINER, DÉGUSTER, POUR SON PLAISIR ET CELUI DES AUTRES !

C'est facile... Quelques heures de cours en atelier avec des professeurs réputés et le tour est joué.

TECHNIQUES CULINAIRES CUISINE MULTIETHNIQUE PÂTISSERIE-BOULANGERIE VINS ET FROMAGES

Inscrivez-vous le plus rapidement possible pour la session d'automne

(514) 282-5113 ou 1 800 361-5111

MÉTRO SHERBROOKE

Si la danse vous fait rêver... L'ENB vous comblera...

THE NATIONAL BALLET SCHOOL L'ÉCOLE NATIONALE DE BALLET

Tournée nationale 1997-1998

Auditions & ateliers professionnels

Cours de maître pour les élèves

1-800-387-0785

www.nationalballetschool.org

Formation professionnelle en ballet, programme d'études avancées pour les élèves de 9 à 17 ans, résidence sur site

programme de formation de professeurs pour les plus de 15 ans

Partenaires principaux TransCanada Pipelines

Partenaires pour l'ouest du Canada Agrium

Partenaires pour les médias CBC radio 3, Delta, Bravo!